



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

ANALYSE DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU MAROC



ANALYSE DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU MAROC

2017

Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau de Rabat

Avenue Aïn Khalouya, Km5.3, Rabat, Maroc

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Relecture : Philippe Maalouf, Gabrielle Goettelmann, Mohamed Rahai

Création graphique et mise en page : Agence D / MENDES CREATION

Graphisme de la couverture : Agence D / MENDES CREATION

Photo : Jean Paul Filiod

Impression : MENDES CREATION

Imprimé au Maroc

**Analyse de la situation de la violence
en milieu scolaire au Maroc : risque d'extrémismes violents!**

Etude réalisée en 2017

Equipe UNESCO

Supervision : M. Philippe Maalouf

Suivi et coordination : M. Mohammed Rahai

Experts

Auteur : M. Izeddine AKESBI

Conseil technique : Mme. Gabriele Goettelmann

Focus group d'experts

MM. :

- Abdelkhalek Badri, chercheur ;
- Nabil Touzani, Amnesty International Maroc ;
- Bouchaïb Doulkifel, CNDH ;
- Mustapha Ouchrif, Inspecteur de planification de l'éducation ;
- Hassan Maïmouni, Inspecteur de Planification de l'éducation ;
- Hassan El Hani, Inspecteur de Planification de l'éducation ;
- Sefian Mohammed Lamarti, Inspecteur de Planification de l'éducation.

Rapporteur des focus group :

- M. Abdelmajid HOUSSAINI,

SOMMAIRE

Propos introductif	8
Remarques préliminaires et précisions des concepts	10
1. Manifestations de la violence au sein de la société et dans le système éducatif	12
1.1. La violence en société et à l'égard des femmes	12
1.2. Résultats d'une enquête qualitative nationale sur les « Jeunes, marginalités et violences au Maroc »	15
Encadré 1 : Enquête nationale sur la situation, les problèmes et attentes des jeunes entre 2000 et 2011	17
1.3. Marginalité et violence selon des jeunes dans quatre régions du Maroc	18
Enquête sur la violence chez les jeunes: Synthèse et recommandations	20
1.4. Violences recensées par les services de l'Éducation Nationale	20
1.5. Bilan de la violence associée au terrorisme au Maroc	23
Encadré 2: des jeunes sans emploi, non en formation et non scolarisés (NEET)	24
Éléments de conclusion	25

2. Situation et débat sur l'extrémisme violent au Maroc	25
Point de vue officiel sur la violence et l'extrémisme	26
Encadré 3 : Point de vue sur l'éducation Islamique	26
Encadré 4 : Hicham Houdaifa (2017), « Extrémisme religieux : plongée dans les milieux radicaux au Maroc ». Collection enquêtes. En toutes lettres. Direct print à Casablanca.	27
Encadré 5 : Des bases du plan d'action des Nations-Unies pour la prévention de l'extrémisme violent	29
3. L'orientation actuelle de la réforme de l'éducation : la vision stratégique 2015-2030	30
3.1. La réforme de l'éducation selon la Vision Stratégique 2015-2030 : pour une Ecole de l'équité et de l'égalité des chances	30
Encadré 6 : Programme National d'Évaluation des Acquis des élèves 2016	30
3.2. Une réforme éducative qui formule des bases pour la lutte contre la violence	32

3.3. Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants scolarisés	33
3.4. Structures de mise en œuvre	35
3.5. Potentiel et limites de la mise en œuvre de la stratégie intégrée de prévention de la violence:	35
4. Enquête sur le terrain : résultats des entretiens et des focus groupes	36
4.1. Entretiens avec des responsables de l'éducation nationale	36
4.2. Résultats des focus groupes organisés avec des personnes ressources et les planificateurs de l'éducation	38
4.3. Confirmation du développement important des violences au sein des établissements scolaires et dans leur environnement	39
Encadré 7 : Des responsabilités dans le domaine de la radicalisation !	40
4.4. Risques et non-préparation des jeunes à réagir au contenu des réseaux sociaux	40

Encadré 8 : Un développement insuffisant de l'esprit critique et des compétences sociales dans les programmes scolaires	41
4.5. Situation des établissements scolaires et de l'enseignement	43
Encadré 9 : l'encombrement favorise-t-il des comportements violents ?	43
4.6. Approches et méthodes de «radicalisation »	44
Encadré 10 : Chimères et fléaux sociaux !	45
Encadré 11 : des expériences en matière de sensibilisation et de prévention contre la violence	46
5. Recommandations	48
5.1. Remarques méthodologiques préalables	48
5.2. Recommandations spécifiques	49
Bibliographie préliminaire	51

PROPOS INTRODUCTIF

L'Ecole marocaine a réalisé des avancées significatives dans la généralisation de l'accès à l'enseignement obligatoire, et une amélioration de la scolarisation des filles, mais les responsables reconnaissent également la persistance de difficultés importantes qui « empêchent l'émergence d'une Ecole de l'équité et de la qualité pour tous ». La Vision Stratégique 2015-2030 a signalé des difficultés majeures de l'enseignement obligatoire qui sont l'abandon scolaire précoce et des taux de redoublement importants qui affectent la généralisation de l'éducation. A cela s'ajoute la faiblesse de la qualité et des acquis scolaires.

En fait, le système éducatif souffre de nombreux problèmes dont certains peuvent avoir des effets sur la violence et l'extrémisme violent et rendent leur prévention difficile. Parmi les aspects à signaler figurent l'encombrement des classes, le déficit des ressources humaines en enseignants et en administratifs. Le manque d'enseignants est devenu très préoccupant. Les programmes de réforme mis en place, les méthodes utilisées ne semblent pas promouvoir l'esprit critique et le développement de la personnalité des enfants dans le sens de l'autonomisation de leur personnalité. Le débat, la promotion de l'expression et le respect des différences ne sont pas suffisamment favorisés. Ainsi, des centaines de milliers d'enfants se retrouvent en dehors du système éducatif peu ou non outillés. Les niveaux d'acquisitions scolaires observés sont faibles pour bien préparer une majorité d'enfants à une intégration sociale et professionnelle.

Par ailleurs, des conditions sociales défavorables

(pauvreté, violences et problèmes familiaux et sociaux) peuvent également contribuer à la vulnérabilité des jeunes. C'est ainsi qu'ils peuvent être exposés à des risques de délinquance, de drogue et de manipulation idéologique et religieuse. Ces problèmes ont besoin d'être traités de manière globale à l'échelle de la société. Cependant, une partie de la solution se trouve dans la lutte contre l'échec scolaire, une offre d'éducation de qualité et des perspectives positives aux jeunes, notamment par une offre de la formation professionnelle.

Les manifestations de la violence (et des incivilités) au sein du système éducatif ont connu un développement important au cours de la dernière décennie, ce qui a été constaté dans le diagnostic effectué lors de la préparation du programme d'urgence de la réforme de l'éducation (2008-2012).

Un nombre très limité d'études a porté sur la violence, mais elles n'évoquent pas l'extrémisme violent. Cette dernière demeure statistiquement très limitée et se manifeste plutôt en dehors de l'Ecole et même en dehors du pays comme dans le cas de jeunes qui partent vers la Syrie, l'Irak ou la Lybie.

Le Maroc ne semble pas disposer d'une politique mise en œuvre en matière de politique de prévention de la violence extrême (PVE), ni même de simple politique effective de lutte contre la violence qui est courante au sein des Ecoles et de leur environnement. L'approche retenue de lutte contre l'extrémisme violent se situe en dehors du système éducatif. Elle est pour l'essentiel sécuritaire

et répressive et menée principalement par le ministère de l'Intérieur et ses services spécialisés ainsi que le ministère de la Justice.

Dans ce contexte, il est important de trouver des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Quel est l'état des lieux de la violence au sein de l'Ecole marocaine et quelles sont ses ramifications sociales ?
- Quelle est la politique de prévention de lutte contre la violence la plus pertinente à entreprendre au sein du système éducatif ?
- Qu'est-ce qui est possible à mettre de place, vu les contraintes actuelles du système éducatif ? et comment intégrer les mesures de prévention de la violence et de la l'extrémisme violent dans la réforme et les plans éducatifs marocains ?

Sur le plan du diagnostic, il est nécessaire, en premier lieu, de connaître l'ampleur du problème et d'identifier la population concernée, la population à risque et/ou exposée (jeunes délinquants, déscolarisés et ceux qui ont des problèmes sociaux et familiaux...). Ensuite, il est important d'identifier avec précision les acteurs et parties concernées (Education nationale, Intérieur, justice, société civile, autres départements et partenaires). Le diagnostic doit aborder les contraintes et obstacles rencontrés dans ce domaine. Enfin, il examinera ce qui est requis d'une action dans ce domaine et quelles sont les portes d'entrée les plus pertinentes pour mener une politique de prévention de la violence et de l'extrémisme violent.

Dans ce travail, une attention particulière sera accordée au point de vue des planificateurs sur les approches à retenir et leurs requis du point de vue des exigences de la planification de l'éducation (approche personnalisée de prévention de la violence, sensibilisation et prévention par des activités parascolaires et culturelles, révision des programmes et des méthodes pédagogiques, etc.). Ces différentes options comportent des atouts et des exigences spécifiques. A court terme, il serait possible de promouvoir des activités parascolaires qui favorisent les valeurs et les attitudes de tolérance, mais aussi l'intégration scolaire et sociale des enfants. Cette orientation pouvant être mise en œuvre plus facilement dans des activités parascolaires (débat et animation, activités culturelles) et celles-ci devraient trouver pleinement leur place (et des moyens) dans les programmes scolaires et la planification du système éducatif.

STRUCTURE DU RAPPORT :

Ce rapport est organisé en trois principales parties. La première traite des différentes formes et manifestations de la violence à l'égard des femmes, en famille et chez les jeunes (1.1 à 1.3). Ensuite sont exposées les données, l'ampleur et les types de violences recensées dans le système éducatif (1.4.). Cette partie se termine par le bilan de la l'extrémisme violent lié au terrorisme (1.5.). La seconde partie commence par la présentation des éléments du débat et point de vue des officiels sur l'extrémisme violent e au Maroc (2.1). Ce débat est prolongé par la présentation des orientations de la politique éducative et de la place occupée par la lutte contre la violence dans cette politique (3.1 à 3.2). Ensuite est abordée de manière spécifique la stratégie intégrée de lutte contre la violence et ses limites (3.3 à 3.5).

La troisième partie porte sur l'enquête qualitative menée sur le terrain et se compose de deux sections : la première est consacrée aux résultats des entretiens avec des responsables de l'éducation nationale (4.1). Elle est suivie par la présentation des résultats des focus groupes avec des personnes ressources et des planificateurs de l'éducation (4.2 à 4.6). Enfin, cette partie se termine par des recommandations (5). Par ailleurs, tout le long du texte, plusieurs encadrés apportent des informations complémentaires et des détails sur différents aspects de la thématique (situation des jeunes, témoignage sur le développement du jihadisme, expériences menées par des ONG...).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES ET PRÉCISIONS DES CONCEPTS

Il existe différentes définitions de la violence et de l'extrémisme violent dans la littérature. Dans le contexte présent et les événements qui affectent de nombreux pays, ces notions sont souvent associées à d'autres comme la radicalisation et le terrorisme. Aussi, des précisions méritent d'être apportées à ce vocabulaire dans le cadre de ce travail.

En premier lieu, il est utile de souligner que le contexte social du pays auquel on se réfère est crucial pour la compréhension de toutes les formes de violences et d'extrémisme. Des précisions sont abordées dans le guide conçu par l'Unesco sur la question de l'extrémisme violent¹. De leur côté, les Nations Unies et l'OMS ont aussi contribué à préciser la notion de la violence. Par exemple, Gabrièle Goettelemann², rappelle que l'OMS définit la violence par « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès »³. Il y a lieu de souligner que certains aspects de cette violence sont moins évidents et non visibles et du coup difficilement mesurables. Tel est le cas de la violence psychologique et de ses conséquences sur le développement affectif des personnes, des familles et des communautés.

1. UNESCO (2017^o). *La prévention des extrémismes violents par l'éducation. Guide pour les responsables politiques et planificateurs* et UNESCO (2016). *La prévention des extrémismes violents par l'éducation. Guide pour les enseignants*.

2. *La Planification de l'éducation au défi de la prévention des risques de violence et des extrémismes violents. Unité 1* (2017).

3. OMS (2015). *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde. Résumé*.

L'aspect psychologique et d'autres dimensions de la violence (voir plus loin) sont aussi considérés par les Nations Unies dans le cadre de la violence exercée à l'égard des femmes. Dans ce cas les actes de violence sont « dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques... ». Ce qui couvre aussi la privation arbitraire de liberté. (p.17)⁴. Dans ce contexte, on attire l'attention sur le fait que la violence n'est enregistrée en tant que telle que si la personne formule une réclamation, une plainte, etc. Ce qui suppose que la personne soit consciente qu'elle a subi une violence et qu'elle puisse se plaindre. La réticence à dénoncer la violence on la trouve parfois aussi dans le cadre scolaire. Ces considérations compliquent l'identification de la violence et sa mesure. Celle-ci est dépendante du contexte social et culturel, mais également des dispositions légales prévues par les pays concernés.

Dans le contexte actuel marqué par le développement de formes aigües de violence dans le monde, on parle davantage de l'extrémisme violent. Cependant, indépendamment de la violence, « l'extrémisme » est souvent utilisé pour évoquer des personnes considérées non conformes aux normes sociales. Il désigne aussi « des comportements ou des attitudes de non reconnaissance de tout point de vue différent de celui soutenu par soi-même »⁵. Ainsi, l'extrémisme ne laisse pas de place à la diversité et à la différence. Il peut prendre des formes non violentes (expression verbale et positionnement idéologique jugé extrême), mais certaines formes d'« extrémisme » sont des expressions violentes et visent à défendre leur point de vue dans certains cas par l'utilisation

4. HCP *Etude de la violence à l'égard des femmes* (2009).

5. *Op. cit.*, unité de formation 1

de la violence pour imposer des buts religieux, idéologiques ou politiques. Cet « extrémisme » violent est de plus en plus greffé sur le développement du phénomène du terrorisme qui s'inscrit dans des Attitudes et stratégies qui visent à provoquer et exploiter la peur des gens et même menacer leur vie dans certains cas.

En rapport avec l'extrémisme, la notion de radicalisation prend différents sens. Il y a des personnes ou des groupes de personnes qui expriment des points de vue radicaux ou tranchés (par rapport aux normes sociales). Ce qui ne soulève pas nécessairement de problèmes et peut être associé ou rattaché à l'exercice de la liberté d'expression. Mais dans le contexte du développement du terrorisme et de la la prévention de l'extrémisme violent, « la radicalisation » est un processus par lequel une personne adhère et adopte des opinions ou des pratiques extrémistes pouvant aboutir à la justification du recours à la violence.

Dans ce travail nous faisons référence à l'extrémisme violent qui renvoie aux opinions et aux actions de ceux qui approuvent la violence ou qui l'utilisent. Comme il est signalé dans le guide de formation de PVEV, ceci couvre le terrorisme et d'autres formes de violence sectaire et motivées par des raisons politiques. Néanmoins, nous tenons à préciser que ce type de violence est quasi absent de la vie quotidienne de l'École. Nous reconnaissons, cependant, que les programmes scolaires, les conditions sociales, les relations pédagogiques peuvent contribuer ou expliquer une partie de l'extrémisme violent qui est porté par des individus en société ou dans d'autres pays dans le monde.

1. MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ ET DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Dans cette partie, nous allons présenter des indications sur la violence qui se manifeste en société, dans la famille et à l'École. La violence qui prend des proportions importantes en société semble avoir un prolongement à l'École. Pour illustrer ce phénomène et établir des articulations entre ce qui se passe en société et au sein du système éducatif, nous allons fournir des indications sur l'ampleur de la violence scolaire à partir de quelques enquêtes effectuées dans le passé, ensuite nous aborderons la violence exercée à l'égard des femmes (conjugale et familiale). Nous prolongerons par la présentation de l'état des lieux par une information sur la violence subie par les jeunes et enfin nous terminerons par des statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale sur la violence en milieu scolaire.

La connaissance de la violence scolaire demeure relativement limitée mais l'information disponible nous informe sur son importance et son ancrage dans les pratiques sociales. Des enquêtes ont été réalisées par l'association Atfale en 2001 et le MEN (Ecole Supérieur de Psychologie)⁶ en 2005 avec l'appui de l'Unicef. Elles ont souligné l'ampleur de la violence exercée sur les enfants et la persistance des châtements corporels malgré les interdictions officielles. L'étude menée par l'École Supérieur de Psychologie a recueilli le point de vue des enfants, des enseignants et des parents et a produit des indications effrayantes sur la violence scolaire: du côté des enfants : 87% ont déclaré avoir été

frappés à l'École, 60% avoir été frappés avec un tuyau, une règle ou un bâton, 44% frappés avec les mains et les pieds, 35% ont reçu des vexations verbales... Ceci intervient à l'École sans que ces agissements soient dénoncés car 65% des enfants préfèrent ne pas évoquer les punitions corporelles dont ils sont victimes. L'ampleur de ces violences a été confirmée du côté des enseignants : 73% ont déclaré avoir utilisé des châtements corporels, 54% reconnaissent avoir frappé des enfants avec une règle, un tuyau, un bâton. En outre, 33% des directeurs ont frappé également des enfants. Cette pratique est aussi partagée par des parents. 61% déclarent avoir frappé leurs enfants et 37% les avoir frappés avec les mains et les pieds (Stratégie intégrée, p. 16)⁷.

Cette violence a en partie ses origines dans la famille, les relations conjugales et les conditions de vie sociales. Ce qu'illustrent les résultats de l'enquête de la violence sur les femmes.

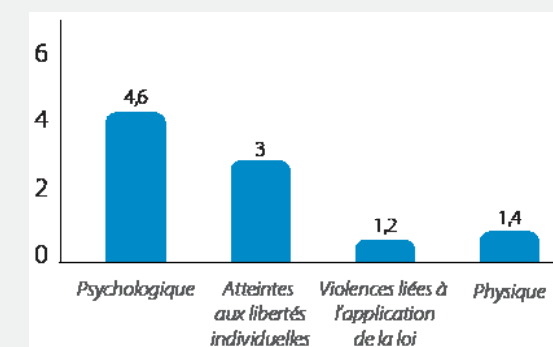
1.1. La violence en société et à l'égard des femmes

La violence est un phénomène de société. Elle se manifeste dans les relations conjugales, la famille et les lieux publics. Les résultats de l'enquête sur la violence à l'égard des femmes publiée en 2011 soulignent et documentent ce constat. Cette enquête a couvert l'ensemble du territoire national entre juin 2009 et janvier 2010. Elle a porté sur un échantillon de 8300 femmes âgées

de 18 à 65 ans et sur les actes de violence qu'elles ont du subir au cours de l'année 2009⁸. Elle fait référence à la déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui définit cette dernière comme « tout acte de violence contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes... ». En rapport avec ce cadre conceptuel, cinq formes de violences ont ainsi été explorées : physique, sexuelle, psychologique, économique, en plus de celles qui s'exercent à l'encontre de la liberté individuelle des femmes⁹.

Sur une population de 9,5 millions de femmes âgées de 18 à 65 ans, près de 6 millions, soit 62,8%, ont subi un acte de violence sous une forme ou une autre durant les douze mois précédant l'enquête avec 3,8 millions en milieu urbain et 2,2 millions en milieu rural.

Figure (1) : Effectifs des femmes violentées par catégories (en millions)



Source : données de l'enquête HCP, 2011

Les formes les plus fréquentes de violences exercées sur les femmes sont psychologiques avec 4,6 millions des cas et un taux de prévalence de 48%, suivies par les atteintes aux libertés individuelles avec 3 millions de cas et une fréquence de 17,3%. En troisième position arrivent les violences physiques avec 1,4 million de cas et une prévalence de 15,2% (dont 177 mille des cas graves).

6. MEN, (2015) La prévention de la lutte contre la violence en milieu scolaire fondée sur le genre (VFG). Elle a privilégié l'approche qualitative et a eu lieu dans trois régions du Maroc sur 16.

7. D'autres enquêtes et études ont porté sur l'usage des stupéfiants en milieu scolaire et une étude sur la violence fondée sur le genre. Cette dernière s'est assignée comme objectifs de :

- Réaliser un état des lieux sur les formes de violence à l'égard des filles dans les établissements scolaires;
- Analyser les déterminants de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire ;
- Etudier les comportements, les attitudes et les pratiques inhérents aux violences fondées sur le genre en milieu scolaire : Ministère de l'Éducation Nationale (2007), « Stratégie Intégrée de Prévention et de Lutte Contre la Violence à l'Égard des Enfants Scolarisés ». Avec l'Appui de l'Unicef. Document préparé par Dr Najat Mjid. Abdelaziz El Ghordaf (AMASDEQ).

8. HCP (2011), Enquête Nationale sur la Prévalence de la Violence à l'Égard des Femmes.

9. Les femmes subissent différentes formes de violences et l'enquête fait référence à la typologie présentée ci-dessous :

- **La violence physique** regroupe tous les actes qui causent une blessure physique ou un traumatisme non accidentel et porte atteinte directement à l'intégrité physique de la femme.
- **La violence sexuelle** englobe les rapports sexuels forcés, l'harcèlement sexuel avec attouchements, l'exposition à des actes indécents, l'incitation à la prostitution et les pratiques sexuelles subies sans consentement.
- **La violence psychologique** consiste à dominer ou à isoler une femme, ainsi qu'à l'humilier ou à la mettre mal à l'aise.
- **La violence économique** concerne des actes qui visent à nier à une femme notamment le droit d'accéder aux ressources et d'en avoir la libre disposition. Elle peut porter notamment sur le contrôle du salaire, des revenus générés par les biens possédés par la femme et des comptes bancaires.
- **Les atteintes à la liberté individuelle** se manifestent par le contrôle des sorties de la femme, du choix de ses amies/amis et de sa tenue vestimentaire, de la liberté d'étudier ou de travailler, d'utiliser une méthode de contraception, etc.

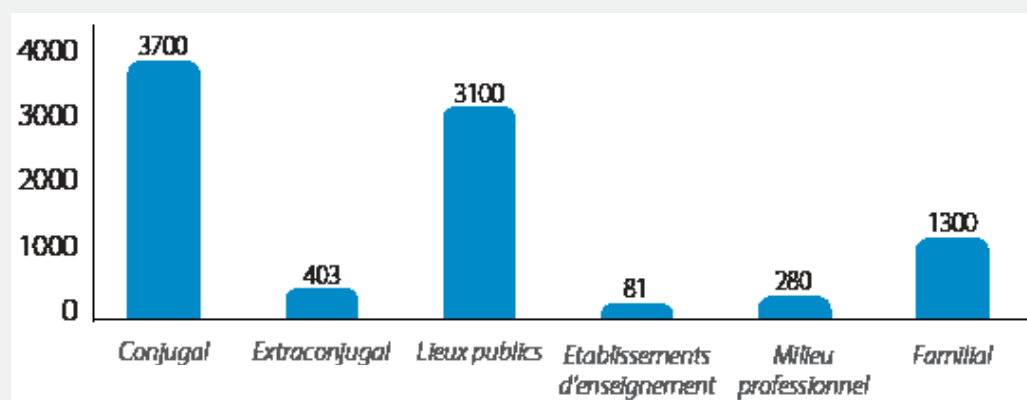
Tableau (1) : Distribution des formes de violence et leur fréquence

Forme de violence	Effectifs	Taux de prévalence
Psychologique	4,6 millions	48%
Atteintes aux libertés individuelles	3 millions	31%
Violences liées à l'application de la loi	1,2 millions	17,3%
Violences physiques (dont 177 mille agressions avec objet contondant, brûlures)	1,4 millions	15,2%
Sexuelle	827 mille	8,7%
Economique	181 mille	8,2%

Source : HCP, « Enquête Nationale sur la Prévalence de la Violence à l'Égard des Femmes »

La distribution des cas de violences selon le milieu social place celles qui mettent en cause les **relations conjugales en tête avec 3,7 millions** de cas et une prévalence de 55%. En seconde position, on trouve **les lieux publics avec 3,1 millions** de cas et un taux de prévalence de 32,1%. Ensuite viennent celles qui concernent la famille avec 1,3 millions de cas et une prévalence de 13,5%. Ces données soulignent que les relations qui concernent directement la famille et indirectement les enfants occupent une place importante parmi les actes de violence.

Figure (2) : Effectifs des femmes violentées (en milliers)



Source : HCP, « Enquête Nationale sur la Prévalence de la Violence à l'Égard des Femmes ».

Dans le contexte familial, les auteurs de violences sont en premier lieu le fait des frères (40%) et la mère (22,5%), suivi par le père (20%). Dans ce milieu elles prennent souvent la forme de la « la maltraitance des enfants et de la femme, les coups, gifles, etc., la brûlure de la femme, les agressions avec objet contondant ou produits dangereux... ».

Les violences dans le contexte conjugal sont commises souvent par le mari dans l'intimité. Mais elles se manifestent en famille : 1,6 millions de femmes ont été insultées dans le cadre conjugal, 181 000 expulsées du domicile conjugal... La réaction de la femme violentée face à l'agresseur se résume souvent aux pleures (33,6 %) et à subir l'acte sans réagir (22,8 %) ou encore à essayer de persuader l'agresseur de renoncer à son acte (21,5 %).

Les plaintes sont peu nombreuses. Juste 17,4% des plaintes survenues dans les lieux publics sont **rapportées à une autorité compétente**. En outre, les suites données aux plaintes contre la violence conjugale restent très limitées (1,3%).

Éléments de conclusion : les données présentées dans la section précédente soulignent d'abord l'ampleur de la violence à l'égard des femmes (mères, sœurs...) qui se manifeste dans différents milieux, en particulier dans le cadre de la relation conjugale et en milieu familial (mais aussi dans l'espace public). Ce qui ne manque pas d'avoir des effets négatifs sur les enfants. La banalisation de la violence exercée par des parents qui devraient l'interdire, et donner l'exemple aux enfants, sont à l'opposé de ceux qui l'exercent. Ils ne manquent pas ainsi de provoquer des effets psychologiques dévastateurs sur les enfants et

leur comportement par la suite. A signaler que ces violences se déroulent – ou sont aggravées par – souvent dans des conditions économiques et sociales difficiles (chômage, pauvreté), de divorce ou de menace de divorce et de séparation des membres de la famille.

Nous allons poursuivre l'exploration de la situation de la violence (et de la marginalité) en focalisant sur la situation des jeunes. Ceci se fera par la présentation des résultats d'une recherche sur le sujet.

1.2. Résultats d'une enquête qualitative nationale sur les « Jeunes, marginalités et violences au Maroc »

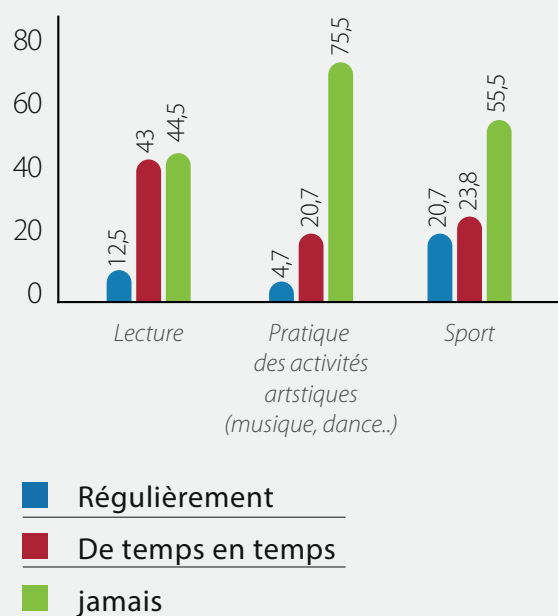
Rabat Social Studies Institute (RSSI) a réalisé une étude sur les jeunes, la violence et la marginalité au Maroc. Selon ses auteurs, cette étude¹⁰ a cherché à « interroger les liens entre marginalités et violences chez les jeunes » (p. 3).

Sur le plan théorique, il existe plusieurs approches de la question de la jeunesse, de la marginalité (et de l'exclusion) dont elle souffre et en conséquence du potentiel de violence qu'elle génère. Les auteurs de cette étude ont considéré que la jeunesse n'est pas une catégorie homogène et qu'elle n'est pas nécessairement portée sur la violence. De l'autre côté, la marginalité est considérée une notion relative et peut prendre différentes formes : « on est marginal par rapport à un groupe de référence, par rapport à une époque, dans un lieu donné, en référence à une norme sociale, morale ou intellectuelle » (op. cit.). Dans la

10 - Jeunes, marginalités et violences : Approches théoriques par Nadia Benabdeljilil, Driss Maghraoui, Nizar Messari, Illham Sadoqi, Saloua Zerhouni.

littérature, la marginalité est souvent associée à la pauvreté, la précarité ou également à un rejet de normes sociales. Se trouver dans des situations de marginalité peut résulter du décrochage scolaire, de la perte de l'emploi et de revenu et/ou de l'isolement relationnel. En effet, les jeunes souffrent de nombreuses difficultés pour accéder à l'emploi et à des services publics, ce qui prend souvent la forme d'une exclusion sociale (N. Benabdeljil et al). L'enquête du HCP (2012)¹¹ sur les jeunes montre qu'une majorité de jeunes se trouve dans une situation de pauvreté et de marginalité au niveau socio-économique et culturel (pratique de la lecture, d'activités artistiques, du sport).

Figure (3) : Pratiques socioculturelles et sportives des jeunes (2012)



Source : enquête sur les jeunes 2012, HCP

Trois types de violences sont évoqués dans la littérature selon l'étude du RSSI:

- **La violence directe**, qui est une violence physique et/ou psychologique qu'exerce une personne sur d'autres, ou sur elle-même;
- **La violence structurelle**, ou violence indirecte qui résulte de la structure des sociétés et qui s'exprime dans les inégalités sociales, les inégalités de chance et d'accès (notamment au niveau de l'éducation);
- **La violence culturelle**: cherche à légitimer les deux formes de violence précédentes dans certaines situations¹². Ainsi les jeunes peuvent subir ces différentes sortes de violences, mais en même temps en être les auteurs. On parle également de contre violence en réaction à la violence exercée par des institutions, des acteurs étatiques ou sociaux (Etat, Ecole, travail, normes sociales,...). L'absence notamment de reconnaissance sociale ou de perspectives d'insertion sociales et économiques portent atteinte à la construction de l'identité et peuvent donner lieu à des attitudes violentes de la part des jeunes.

11 - Royaume du Maroc, Haut-commissariat au Plan. Les jeunes en chiffres, Août 2012.

12 - Galtung cité par Nadia Benabdeljil et al., op. cit. p. 6.

ENCADRÉ 1 : ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SITUATION, LES PROBLÈMES ET ATTENTES DES JEUNES ENTRE 2000 ET 2011

Selon l'enquête du HCP¹³ la population totale du Maroc est estimée à 32,24 millions habitants, le groupe d'âge 15-24, considéré le noyau central des jeunes représente environ un cinquième de la population, soit 6,06 millions (21,3%) en 2000 et 6,29 en 2011 (19,5%).

Le niveau d'instruction, l'emploi et le chômage

La distribution par niveau d'instruction du groupe d'âge 15-24 ans fait apparaître dans l'ensemble un niveau d'instruction faible de ce groupe. En 2011, malgré les efforts déployés au niveau de l'éducation (et la baisse de 20 points par rapport à 2000), les sans diplômes se situent à 35%. Les jeunes avec un diplôme moyen représentent 55,5%, dont l'essentiel ne dépasse pas le certificat du primaire et accessoirement dispose du niveau collégial. Le poids des diplômés de l'enseignement professionnel ne dépasse pas 1.2% de l'ensemble.

Le groupe d'âge 15-24 ans souffre d'un taux de chômage important. Il est beaucoup plus élevé que le taux national moyen : de 19,6% en 2000, il a baissé à 17,9% en 2011. Cependant, ce taux atteint un niveau très élevé en milieu urbain (31,2%). De son côté, le taux de chômage des femmes a connu une progression entre 2000 et 2011. En milieu urbain, il est passé de 37 % à 41 % et en milieu rural se situant à un niveau faible, il est passé de 2,8% à 4,6%.

Activités et loisir des jeunes : une triste réalité

L'enquête révèle une triste réalité sur les activités de loisirs des jeunes. Les pratiques culturelles, artistiques et sportives des 18-24 ans sont très limitées. Au niveau national, ils sont très nombreux à mentionner n'avoir jamais pratiqué les nombreuses activités proposées : c'est le cas de 44,5% pour la lecture, 75,5% pour les activités artistiques (musique, danse, théâtre..) et 55,5% dans le cas du sport. La pratique régulière de ces activités est très faible avec 12,5 % pour la lecture, 4,7% pour les activités artistiques et 20,7% pour le sport.

L'essentiel des loisirs des jeunes consiste à regarder la télévision ou écouter la radio. Ils sont 68,7% qui affirment qu'ils regardent la télévision ou écoutent la radio régulièrement.

L'Enquête nationale sur la jeunesse réalisée par le Haut Commissariat au Plan (HCP), montre aussi que plus de la moitié des Marocains âgés de 18 à 24 ans vivent encore chez leurs parents et le manque des ressources financières empêche de nombreux jeunes de mener une vie indépendante.

Le respect des droits de l'Homme est une priorité pour 72 % des jeunes, et l'élargissement de la liberté d'expression est considéré par 62 %. Interrogés sur leur avenir, ils étaient 84% à se dire inquiets de la cherté de la vie et 78% du chômage et de la baisse des ressources. Deux tiers des 18-24 ans disent ne disposer d'aucune source de revenu.

Des indications d'une faible participation des jeunes à la vie socio-politique et les élections

Seul 1% des jeunes adhèrent à un Parti politique, 4% participent à des rencontres ou à des activités politiques ou syndicales, 4% aussi participent à des manifestations sociales ou des grèves. En outre, 36% participent aux élections de façon régulière et 14% de façon non régulière.

L'enquête a porté sur des jeunes de différentes régions du Maroc. Ses résultats sont présentés succinctement ci-dessous :

13 - Sur les perceptions des jeunes de leurs problèmes, leurs défis ainsi que les activités de loisirs (enquête réalisée en 2011)

1.3. Marginalité et violence selon des jeunes dans quatre régions du Maroc

I. **La majorité des jeunes enquêtés de la région Souss-Massa**¹⁴ disent qu'ils ne se sentent pas intégrés : « ni dans le processus de développement socio-économique ni dans la construction politique. Leurs besoins en termes d'éducation, de formation, de santé, de loisirs, d'emploi et surtout de reconnaissance d'une place au sein de la société ne sont pas satisfaits ». Les auteurs soulignent l'existence d'un « sentiment de malaise, de frustration » chez ces jeunes qu'ils résumant dans l'expression de l'Hogra (*la Hogra est un terme populaire qui exprime le mépris.*) : « Leur vécu est fait de galère, de déni de droits et de Hogra ». (p. 10). La famille demeure centrale dans la vie des jeunes enquêtés sur le plan matériel et moral. Cependant, les jeunes mentionnent des difficultés relationnelles et de communication avec les parents. Les divergences d'opinion peuvent aboutir à une violence verbale ou parfois physique. Les différences se manifestent en particulier au niveau d'opinions religieuses, les libertés individuelles, et l'engagement politique... ». Ces jeunes indiquent également que la violence est une monnaie courante dans les Ecoles. Le malaise que vivent les jeunes est également attribué à un Etat/makhzenien

qui contrôle et limite les libertés. Toutefois, les jeunes consultés dans cette région n'envisagent pas « l'action violente ou radicale ». Ils la jugent non efficace.

II. **Les jeunes enquêtés dans la région de Fès-Meknès**¹⁵ indiquent, en majorité, qu'ils sont confrontés à une réalité décrite comme désespérée. Des étudiants du groupe enquêté décrivent la vie quotidienne à l'université comme « une lutte quotidienne contre les autres acteurs présents au sein des universités » (p. 15). Pour les étudiants amazighes, le système éducatif dans son ensemble est marqué par la violence, celle-ci est exercée au quotidien entre jeunes et avec les adultes : la violence entre jeunes prend la forme du harcèlement ou d'agressions physiques. Parmi les causes de cette violence, les jeunes enquêtés mentionnent : la précarité familiale, des programmes scolaires inadaptés aux réalités des gens. L'incapacité des jeunes à influencer leur environnement est jugée susceptible de provoquer des comportements déviants (immolation, agression, etc.). Les jeunes femmes se sentent plus violentées que les garçons dans l'espace public. Pour certaines (principalement en monde rural et périurbain), le port du Hijab constitue un moyen d'éviter le harcèlement. Mais pour d'autres, surtout en milieu urbain, il favorise la confiance en soi.

III. **Des enquêtés de la région de Marrakech-Safi**¹⁶ ont également souligné que les jeunes vivent une violence qu'ils ressentent en permanence et sous diverses formes (symbolique, physique, verbale, économique...). Ils parlent de leurs droits précaires et 'éphémères' qu'ils lient à la non reconnaissance de leur statut de 'citoyen marocain'. Ils soulignent également le fossé qui existe « entre les lois et leur mise en application, entre les discours proclamés et les pratiques concrètes, entre les droits édictés dans les textes nationaux et internationaux et la répression de toute liberté d'expression » (p.19). Les jeunes de cette région pour la majorité d'origine amazighe critiquent l'Ecole et expriment le malaise qu'ils ressentent en ce qui concerne la langue d'enseignement : très tôt les enfants de la région se trouvent confrontés à une langue d'enseignement qui leur est complètement étrangère, à savoir l'arabe classique'. Cependant, malgré les frustrations et la colère qu'ils expriment, les actions qu'ils envisagent écartent le recours à la violence, qui selon eux ne représente pas une alternative de changement.

IV. **Les jeunes de la région Tanger-Tetouan-Al Hoceima** enquêtés¹⁷ - dans le cadre de l'étude RSSI - dénoncent ce qu'ils nomment la « marginalité programmée » par l'Etat¹⁸. Dans ce contexte, pour une majorité de jeunes, la famille constitue un refuge et

apporte un soutien mais elle est également source de pressions et de tensions. Apparemment, les parents sont réticents quand leurs enfants s'engagent dans des mouvances de gauche, alors que ceux qui adhèrent à des mouvances islamistes obtiendraient plus de compréhension de la part de leurs parents. Les rapports familiaux sont fondés sur la hiérarchie et le respect des plus âgés. Les jeunes déclarent qu'ils ne sont pas associés aux prises de décision économique et sont parfois victimes de la violence familiale, notamment des pères. Cette violence est légitimée soit par des considérations religieuses, soit par la nécessité de respecter les parents qui à leur tour subissent souvent la marginalité socio-économique au quotidien. Il y a lieu de connaître que la violence dans le système éducatif était une pratique assez courante dans le passé, ce qui se faisait parfois avec le consentement des parents. Des enfants étaient punis par des châtiments corporels ou des humiliations verbales ou psychologiques¹⁹. Or un enfant humilié aura une faible estime de lui-même et un enfant violenté risque de produire le même schéma²⁰. Une bonne partie des interviewés dans ces régions ont une perception pessimiste de la situation des jeunes: ils utilisent le mot noir (*k'hal*) pour parler de leur avenir.

14- Marginalités et violences chez les jeunes de Souss-Massa Saloua Zerhouni & Kenza Yousfi. p. 10. Synthèse des résultats de l'enquête qualitative sur la marginalité et la violence chez des jeunes dans la région de Souss-Massa. Ont été enquêtés 32 jeunes originaires de la région de Souss-Massa : 11 jeunes filles et 21 jeunes garçons âgés entre 18 et 32 ans. Trois focus groups et sept entretiens individuels ont été réalisés (en mai 2016).

15- Marginalités et violences chez les jeunes de Fès-Meknès, Saadeddine Igamane & Nawal Mouhoute : l'échantillon retenu était composé de 27 jeunes. Les étudiants étaient fortement représentés (plus de 50%), les filles 44% et les chômeurs 20% de l'ensemble.

16- Marginalités et violences chez les jeunes de la région de Marrakech-Safi Amal Bousbaa & Driss Maghraoui. L'enquête a couvert la municipalité d'Imintanoute et le cercle de Sidi Ghanem qui est une localité rurale. Il y a eu 6 entretiens et 4 Focus Groupes. L'âge des jeunes enquêtés se situait entre 17 et 32 ans.

17- Marginalités et violences chez les jeunes de la région de Tanger-Tetouan-Al Hoceima. Saloua Zerhouni & Khalid Mouna mai et juin 2016. Le premier focus groupe a porté sur « la marginalité politique et violences » et s'est déroulé à Tanger. Le deuxième focus groupe a porté sur « la marginalité socio-économique et violences » et s'est passé à Bebb Berred. Pour ce qui est du focus groupe sur « la marginalité culturelle et violences », il a été organisé à Targuist.

18- Le Nord du Maroc a subi une marginalisation économique depuis le début de l'indépendance. Il a été le théâtre de la contestation dans le passé et plus récemment (Mouvement du 20 Février et la mort d'un vendeur de poisson Mohcine Fikri broyé par un camion poubelle). De nombreux jihadistes ont été recrutés de cette région.

19- Le Quotidien Aujourd'hui le Maroc. « La punition dans les Ecoles est toujours d'actualité », p. 28, n° 3800, vendredi 9 au mardi 13 décembre 2016.

20- Aujourd'hui le Maroc : Questions à Bouchaib Kerroumi, pédopsychiatre : les punitions corporelles ne sont absolument pas pédagogiques : « Un élève puni est un élève qui se sent mal. Il perd la confiance en soi. La punition peut engendrer chez l'enfant un sentiment d'anxiété, de peur, d'agressivité, de révolte, de haine et peut-être même de vengeance. Un enfant violenté risque de frapper et d'humilier ses camarades » (p. 28)

ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

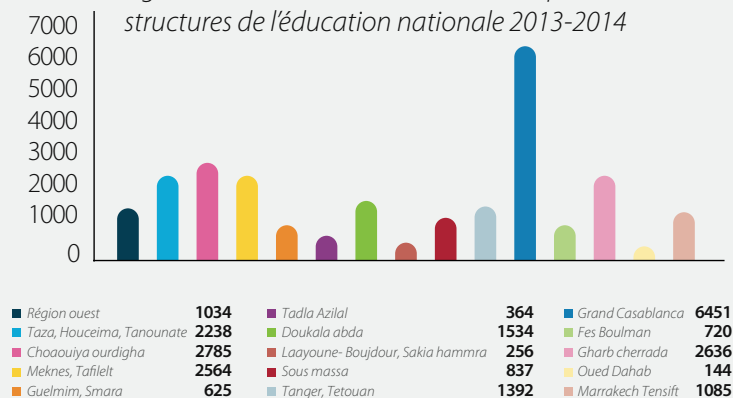
L'étude qualitative sur la marginalité et la violence chez des jeunes dans différentes régions du Maroc fait apparaître une situation marquée par différentes formes de marginalisations sociales et économiques. Dans l'ensemble, les jeunes ne se sentent pas valorisés et éprouvent souvent un sentiment de l'hogra et n'ont pas un sentiment d'être pris en considération. Leurs familles jouent un rôle matériel et moral important, mais elles sont aussi source de tensions et parfois de violence. Celle-ci se manifeste au quotidien y compris à l'École. Des discriminations sociales, régionales ou de milieu et des frustrations sont à l'origine des violences. Elles sont également souvent justifiées par des considérations religieuses, culturelles et de « respect » de l'autorité, etc. Ceci amène les auteurs de cette étude à recommander l'adoption de politiques publiques globales et multisectorielles avec des plans d'action qui portent sur les différentes formes de la marginalité et des violences. Ils invitent au renforcement de la culture du respect des libertés individuelles et de la différence à travers des programmes d'éducation civique et politique. Ils soulignent que la lutte contre la violence passe nécessairement par une meilleure communication avec les jeunes, et par la réduction des inégalités sociales et le renforcement de la gouvernance démocratique. Ils proposent aussi de développer les activités para-scolaire et para-universitaire. Pour réconcilier les jeunes avec l'École et l'Université, il est recommandé de garantir l'égalité, la liberté d'expression au sein des institutions éducatives et de promouvoir l'éducation à la différence. D'autre part, on a préconisé d'engager un travail de sensibilisation auprès des adolescents exposés à la déperdition scolaire et au risque de délinquance.

Après avoir présenté différentes formes de violence qui se manifestent en société (femmes, famille, jeunes...) et qui affectent les jeunes, nous allons aborder maintenant la situation de la violence telle quelle se manifeste au sein de l'éducation nationale.

1.4. Violences recensées par les services de l'Éducation Nationale

L'observatoire de la violence mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale a recensé environ 24 000 cas de violence en 2013-2014. La grande majorité des cas ont été enregistrés dans les Ecoles (69%) et le reste dans l'environnement des établissements scolaires (31% et 7748 cas). Le grand Casablanca se situe largement en tête avec 6 451 cas et 26% de l'ensemble. En seconde position figure la région Chaouya – Ouardigha avec 2785 cas et 11,29%, suivie par la région Meknès Tafilalet avec 2564 cas (10,4%)²¹.

Figure (4) : Cas des violences recensées par les structures de l'éducation nationale 2013-2014

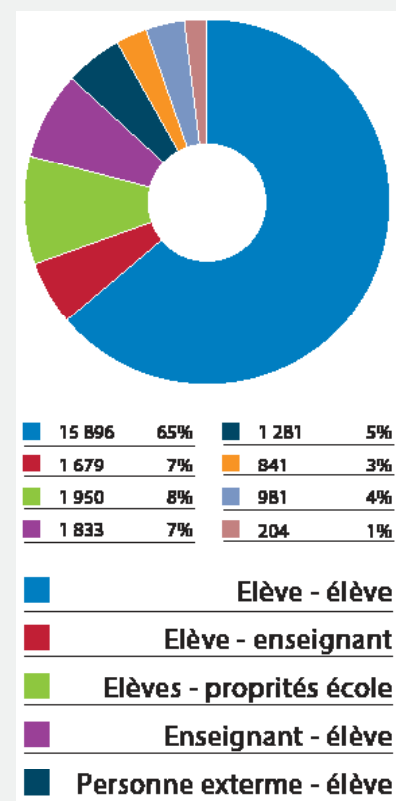


Source : MENFP, 3^{ème} rapport national sur les cas de violence, 2014.

21- Il y a lieu d'indiquer que les données de cas de violence relatives à Rabat Salé Zemmour Zeir n'étaient pas disponibles.

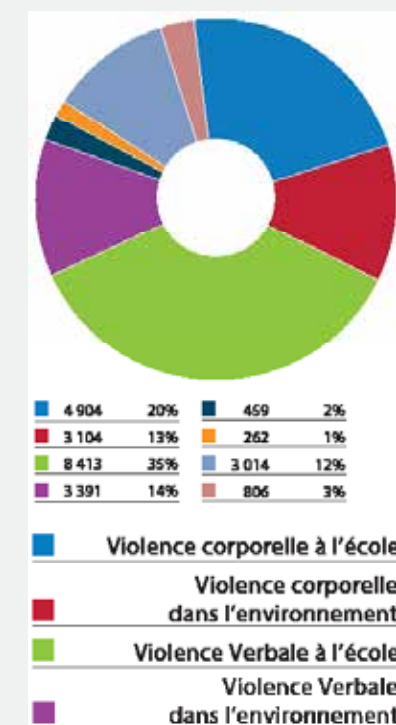
La violence varie selon les acteurs et les parties impliquées. La violence qui domine le plus implique un élève avec un autre élève (64%). Elle est suivie par les cas d'élèves qui détériorent (et cassent) les biens de l'École (8%) et en troisième position on trouve la violence qui existe entre les élèves et les enseignants (7%).

Figure (5) : Distribution des cas de violence selon les acteurs impliqués (2013-2014)



La violence verbale représente 35 % (et 8413 cas), elle est suivie par la violence corporelle à l'École (20%) et dans son environnement (13%). L'environnement de l'École en plus de la violence verbale qu'il enregistre (14%), il est également exposé à la pratique d'une violence sexuelle (12%).

Figure (6) : Distribution de la violence selon le type



Source : MENFP, 3^{ème} rapport national sur les cas de violence, 2014.

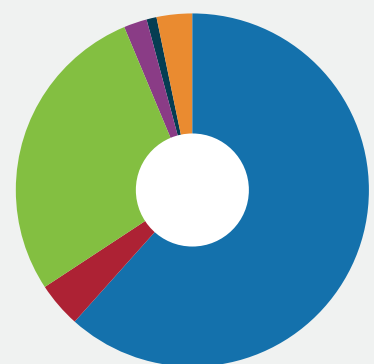
Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer cette violence scolaire : du côté de l'infrastructure on a constaté un manque d'espace pour le dévouement et l'épanouissement des enfants, l'absence ou le manque des salles de permanence (et de surveillance), l'absence ou la non effectivité des cellules d'écoute....

D'autres facteurs sont liés à la situation de l'élève et de l'offre éducative : échec scolaire, absence d'intérêt pour la scolarité, détérioration des valeurs.

En rapport avec les enseignants, on a évoqué le manque de formation et de connaissance sur le plan didactique ainsi que le manque d'autorité et de maîtrise de la classe. Le rapport de l'observatoire a évoqué le fait que l'École n'est pas attrayante ou détestée par les élèves.

Par ailleurs, en 2014, la presse a recensé 240 cas de violences dont la moitié sont des cas de violences graves, 39% de gravité moyenne et 11% simple (op.cit., p. 25). Les violences jugées graves ont été ventilées par catégories montrant que ce qui domine ce sont les violences corporelles (74 cas), suivies par le viol (33 cas) et ensuite les cas d'empoisonnement (5 cas). En ce qui concerne les violences jugées moyennes, on cite en tête 44 cas d'agressions, 31 cas d'harcèlements sexuels et 18 cas de vols. 27 cas de violences ont été qualifiés de simples (22 cas de violence verbales et 5 troubles mineurs).

Figure (7) : Catégories de violences jugées graves

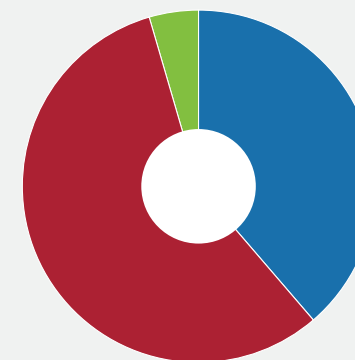


■ Corporel	74,62%
■ Poissonnement	5,6%
■ Viol	33,27%
■ Vol de personnes	3,3%
■ Meurtre	1,1%
■ Suicide	4,3%

Source : MENFP, 3^{ème} rapport national sur les cas de violence, 2014.

A noter que les garçons sont fortement impliqués dans cette violence : 43% cas se passent entre garçons, 52% cas sont exercés par des garçons sur des filles et pour une minorité les violences se passent entre filles (5%).

Figure (8) : Violence selon les acteurs : selon la presse en 2013-14



■ Garçon - garçon
■ Garçon - filles
■ Fille - fille

Source : MENFP, 3^{ème} rapport national sur les cas de violence, 2014.

Ainsi, ces violences qui se manifestent au sein de la société (famille, femmes, jeunes et à l'École) prennent des formes multiples et sont de degrés de gravité variables. La violence scolaire est importante, mais en général, elles ne prennent pas la forme de l'extrémisme violent. Ce dernier est plus limité quantitativement même si ses effets peuvent être dévastateurs sur le plan de la stabilité sociale et politique d'un pays. Dans la section suivante, le bilan de ce type de l'extrémisme violent est souvent lié au terrorisme et aux « Jihadisme ».

1.5. Bilan de la violence associée au terrorisme au Maroc

Le Maroc a été menacé à plusieurs reprises par des organisations terroristes; des personnalités politiques officielles et de la société civile ont été ciblées. Selon Ben Hammou, Président du Centre des Etudes Stratégiques, le nombre des personnes parties rejoindre Daech est estimé à 1634 personnes²². De son côté, le professeur Rezrazi El Mostafa²³ signale le chiffre de 1531 marocains dont 733 qui auraient rejoint « l'Etat Islamique ». Ces jihadistes sont en général jeunes, 55 % appartiennent à la tranche d'âge se situant entre 25 et 35 ans et 24 % se situent entre 13 et 25 ans. La plupart des jihadistes viennent de milieux plutôt défavorisés. Ils exerçaient des métiers dans la construction, le commerce, l'artisanat. Parmi eux on trouve aussi de nombreux chômeurs, travailleurs journaliers et étudiants²⁴. 255 femmes ont rallié la zone syro-irakienne pour rejoindre leurs maris et proches.

22- L'ensemble des Jihadistes étrangers qui auraient rejoint Daech est 81 000.

بنعمو: المغرب يوظف الدين والاستخبارات لمواجهة مخاطر الإرهاب

هسبريس - ماجدة أيت لكتاوي

الأربعاء 28 دجنبر 2016

رئيس المركز المغربي للدراسات الاستراتيجية،

23- Le professeur El Mostafa est un expert associé à l'Université de Sapporo Gakuin au Japon. Il a participé à l'ouvrage : « Le Livre gris du terrorisme. Au cœur de la coopération sécuritaire Maroc-Europe », publié aux éditions Jean-Cyrille Godefroy.

24- Selon le professeur el Mostafa, op. cit., depuis le 11 septembre 2001, 147 structures terroristes ont été démantelées par les services de sécurité marocains. Cet effort s'est soldé par l'arrestation de 2833 personnes, dont 271 récidivistes, et la tenue en échec de 314 équipes «malveillantes».

ENCADRÉ 2: DES JEUNES SANS EMPLOI, NON EN FORMATION ET NON SCOLARISÉS (NEET)

Un jeune sur quatre, âgé de 15 à 24 ans, soit 1.685.000 au Maroc ne travaille pas, ne se trouve pas à l'École et ne suit aucune formation. Ce sont 1.319.000 jeunes femmes qui se trouvent dans cette situation. 300 000 jeunes ayant l'âge de l'enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans) ne se trouvent ni au travail, ni à l'École dont la très grande majorité des jeunes femmes (243.000 personnes). Cette absence de perspective affecte en fait très fortement la population des jeunes à la recherche d'un premier emploi (18-24 ans).

Source : Note d'information du HCP au sujet des principaux enseignements sur la qualité de l'emploi EN 2016.

Du côté officiel, les statistiques rendues publiques par le ministère de l'Intérieur estiment le contingent de jihadistes marocains en Syrie et en Irak à 1.350 personnes dont 286 ont perdu la vie. Mohamed Hassad, ministre de l'Intérieur considère que, depuis 2013, il y a eu le démantèlement de plus de 30 filières dont beaucoup étaient spécialisées dans le recrutement des « jihadistes ». 147 affaires ont été enregistrées en 2014 contre 64 en 2013. Les poursuites judiciaires ont été initiées contre 323 personnes soupçonnées de jihadisme (138 en 2013).²⁵

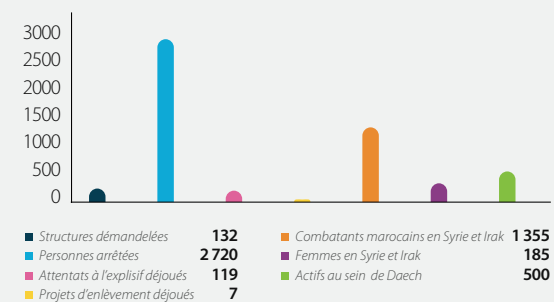
De son côté, le Bureau Central des Investigations Judiciaires du Maroc²⁶ estime que le nombre des « combattants » en Syrie et en Irak concerne 1355, dont 500 seraient actifs au sein de Daech. Le nombre de personnes arrêtées au Maroc est de 2720 et les structures démantelées de 132, alors que 119 attentats à l'explosifs ont été déjoués.²⁷

25- Hicham Alaoui (2015) « Près de 2500 combattant marocains sous le drapeau de Dech ». Le 03/03/2015. Kiosque360.

26- Le BCIJ révèle des chiffres inquiétants concernant le terrorisme au Maroc. HuffPost Maroc. Le 24/03/2015.

27- Maroc/Terrorisme. Mohamed El Hamraoui. Effritement des effectifs des jihadistes marocains dans les rangs de Daech. mardi 6 septembre 2016.

Figure (9) : Opération BCIJ : Effectifs de l'activité antiterroriste



Source : HuffPost Maroc : Le BCIJ révèle des chiffres inquiétants concernant le terrorisme au Maroc

Un rapport du Centre marocain des études sur le terrorisme et l'extrémisme a révélé que l'effectif des jihadistes marocains dans les rangs de Daech est en nette régression à cause du nombre élevé de morts lors des combats. Le nombre de morts est estimé à 48 personnes, depuis l'année 2012. Pour la tranche d'âge ciblée par les recruteurs de Daech, 54% des jeunes âgés entre 18 et 25 ans ont été tués lors des affrontements en Syrie et en Irak. Cette tranche d'âge est suivie par celle des 26 et 30 ans.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Les données sur le bilan des jihadistes et du terrorisme montrent que les effectifs impliqués sont relativement limités, ce qui ne diminue pas pour autant leur dangerosité. Les recrues sont principalement de tranches d'âge jeunes, sans activités ou ayant des petits métiers (artisans, commerçants). Le Maroc se situe parmi les premiers pays arabes pourvoyeurs de jihadistes dans la zone Irak-Syrie. Cependant, leur nombre est en régression du fait de ce qui se passe sur les zones de combats et du nombre important des morts parmi les jihadistes. Leur retour envisagé posera des risques et menaces importants. Néanmoins, au-delà de ce problème sécuritaire qui se posera dans le court

et moyen terme, les manifestations de la violence au sein de l'École et dans son environnement sont très préoccupantes, ce qui nécessite de déployer une politique de prévention de la violence et de s'attaquer à ses racines au sein du système éducatif.

Après la présentation de l'état des lieux de la violence en société et dans le système éducatif, nous allons aborder dans la partie suivante le débat suscité par cette violence auprès des responsables et acteurs éducatifs, et aborder ensuite les orientations éducatives en la matière : ce qui a été réalisé, les limites de ce qui a été fait et ce qui est projeté dans la réforme éducative future.

2. SITUATION ET DÉBAT SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT AU MAROC

Un colloque sur l'extrémisme violent a été organisé au Maroc en 2016 avec l'appui de l'Unesco-Rabat²⁸. Il a impliqué les officiels, les secteurs de l'éducation, des organisations de la société civile et des Droits de l'Homme concernés par cette question. Les objectifs fixés à cette rencontre étaient de faciliter le débat, la coordination et la collaboration entre toutes les parties prenantes et le secteur de l'éducation pour préciser le rôle potentiel de l'École et de l'éducation dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. La rencontre a cherché aussi à préciser les priorités d'interventions et la contribution du secteur de l'éducation à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et la prévention de l'extrémisme.

Lors de cette rencontre, les participants ont aussi

aborder la question de l'élaboration d'un plan d'action multidisciplinaire. Ce qui devait couvrir les politiques, les programmes, la formation des maîtres, des Ecoles et l'éducation non-formelle.

Selon le document du colloque, le Maroc fait partie des pays pourvoyeurs des « jihadistes » pour les groupes terroristes moyen-orientaux. Il mène une lutte déterminée contre ce terrorisme, principalement sur le plan sécuritaire²⁹. En outre, sa politique dans ce domaine porte également sur l'encadrement du champ religieux et la formation des imams prédicateurs et prédicatrices³⁰. Le Maroc serait bien préparé à faire face à ce risque du fait de sa politique sécuritaire et de surveillance. A noter aussi que le Maroc a pris des mesures pour lutter contre la précarité et l'exclusion sociale dans le cadre de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH).

28- Colloque sur « L'École : Acteur de Prévention de l'Extrémisme Violent ». Les 15 et 16 Mars 2016. Unesco et Académie du Royaume du Maroc.

29- A la Middle East Law Conférence, les congressistes ont insisté sur l'importance de lutter contre le terrorisme et à ne pas limiter l'action au volet sécuritaire, mais plutôt intégrer les dimensions législative, sociale et éducative ainsi que la politique et le développement économique et les médias. En fait, ils ont préconisé l'adoption d'une approche globale et intégrée dans la lutte contre la violence extrême et le terrorisme.

30- <http://www.habous.gov.ma/fr/programme-de-formation-des-imams,-morchidines-et-morchidates/2923-institut-mohammed-vi-de-formation-des-imams-pr%C3%A9dicateurs-et-des-pr%C3%A9dicatrices.html>

POINT DE VUE OFFICIEL SUR LA VIOLENCE ET L'EXTRÉMISME

Le Ministre de l'éducation nationale³¹ présent à ce colloque a reconnu que l'extrémisme est «une problématique réelle». Il tente des jeunes et constitue un risque pour le pays. Selon le Ministre, l'approche officielle du phénomène est transversale, elle repose sur de multiples volets et fait appel à différents acteurs et niveaux d'intervention. Sur le plan du constat, il a ajouté que différents aspects doivent être revus : « nos livres scolaires ne sont pas de bons exemples et tout ceci est à reprendre, et à la racine, c'est le but même de la révision qui doit être faite dans le cadre de la vision stratégique ». Le premier responsable de l'éducation nationale a précisé qu'il y a d'abord un problème de sentiment d'appartenance : « au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, nos jeunes perdent le repère de leur appartenance, il est important de leur rappeler par l'Éducation d'où ils viennent en tant qu'être humain, quel est leur environnement le plus proche (la famille, les voisins, la cité, le pays, le monde et la biosphère)

pour lesquels ils doivent avoir un respect». Et il a ajouté que différents champs disciplinaires peuvent contribuer, mais celui de l'enseignement de l'histoire est jugé particulièrement important : « Une Histoire événementielle est une histoire de violences, et ce qui fait la vraie Histoire, c'est celle qui a contribué aux idées, au progrès et a conduit à la civilisation (...) ». Par ailleurs, le Ministre de l'éducation a aussi souligné le déficit au niveau des habilités ayant un rapport avec le capital social : « la capacité de nos jeunes à travailler ensemble, à collaborer, à édifier, à construire, ceci ne s'apprend pas malheureusement dans l'École actuelle... ». Enfin, il a terminé en proposant de revoir les méthodes, les pédagogies, l'organisation scolaire... qui nécessitent des changements jugés fondamentaux et nécessaires pour parvenir à « des résultats concrets ». Ceci nécessite également selon le ministre : « de revoir les programmes scolaires en matière d'éducation, de religiosité ». Ce travail a été entrepris par le département de l'éducation.

ENCADRÉ 3 : POINT DE VUE SUR L'ÉDUCATION ISLAMIQUE

Dans la presse Marocaine, des auteurs se posent des questions sur les programmes d'enseignement et en particulier l'enseignement religieux. Jawad Mabrouki considère que le risque auquel sont exposés les élèves à l'École ne consiste pas dans les textes religieux (en soi) : la parole de Dieu est jugée sacrée, mais le risque est lié au fait que l'École ne reconnaît pas qu'il puisse exister des marocains qui ont d'autres religions (ou n'ont pas du tout de croyance). D'autres part, les cours d'éducation religieuse ne constituent pas un danger en soi, mais le danger serait lié aux commentaires ajoutés par des enseignants : « Certains peuvent dire que tous les musulmans iront au paradis et les autres en enfer »³². En référence à ce type de discours, Mabrouki s'interroge sur le sentiment des enfants à qui on présente cette interprétation ? Il se demande comment l'enseignant peut contribuer à développer un enfant équilibré, tolérant, etc. Le comportement et l'idéologie de l'enseignant jouent un rôle important. L'auteur de cet article a formulé plusieurs propositions dont notamment de ne pas imposer les cours religieux à tous les enfants, d'introduire des cours d'éthique et d'éducation civiques à tous les enfants, et enfin de dispenser un enseignement sur les différentes religions tout en assurant un enseignement de coexistence sociale (et entre les religions).

32 - المقررات الدينية بالمدرسة المغربية .. حرية العقيدة وفكر الأستاذ

* جواد مبروكي - psychologue

الافتتاحية 27 فبراير 2017 - 09:00

Faisant écho à l'analyse du Ministre de l'éducation, lors de la tenue de la 10^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), le Président de cette institution a rappelé l'orientation de la vision stratégique 2015-2030 qui a insisté sur : « le rôle de l'École dans la construction d'une société démocratique, égalitaire et citoyenne ». Ce document de référence de la réforme éducative actuelle considère que l'éducation aux valeurs est une dimension transversale et une parmi les missions principales de l'École. Le Président du Conseil a ajouté que malgré les efforts déployés « depuis l'adoption du programme national d'éducation à la citoyenneté, aux droits de l'Homme », des comportements d'incivilité dans le système éducatif persistent. Ils se manifestent dans « le non-respect de l'autorité, de la discipline, du bien public, de l'environnement ». On observe également la persistance de comportements d'harcèlement et de violence « ... au sein même des établissements scolaires et dans leur périmètre immédiat... ». Malgré les progrès réalisés en matière des droits humains sur le plan institutionnel et des lois, le jugement du Président du CSEFRS dit qu'il reste des choses à faire pour promouvoir : « ... les valeurs démocratiques comme la liberté, la dignité, l'égalité, la solidarité, le respect de l'autre ainsi que sur les vertus de la responsabilité... » (p.4)³³. Et c'est sur ce terrain que le rôle de l'École est jugé décisif. Ce qui justifie le fait que le CSEFRS a inscrit la question de l'éducation aux valeurs dans son plan d'action 2016 -2017.

33- Allocution du Président du CSEFRS, 10e session du Conseil, Rabat, 21 novembre 2016.

ENCADRE 4. : HICHAM HOUDAIFA (2017), « EXTRÉMISME RELIGIEUX: PLONGÉE DANS LES MILIEUX RADICAUX AU MAROC ». COLLECTION ENQUÊTES. EN TOUTES LETTRES. DIRECT PRINT À CASABLANCA.

Témoignage Abdelwahab Rafiki (extrait du livre) : L'Etat marocain complice

A 16 ans, à la demande de son père, Abdelwahab Rafiki va le rejoindre en Afghanistan. C'était en 1990. « J'ai pris mon visa pakistanais à Rabat. J'ai pris l'avion à l'aéroport Mohammed V de Casablanca pour l'Arabie Saoudite, où on m'a mis dans un autre avion pour Islamabad. De là, on m'a emmené à Peshawar, alors capitale des afghans arabes. Tout était facile, je dirais même facilité par l'Etat marocain », souligne-t-il. De Peshawar, le jeune homme part rejoindre son père à Khost. Les troupes soviétiques s'étaient retirées d'Afghanistan en 1989, mais la guerre opposait toujours les Moujahidines au pouvoir communiste de Najibullah. « On ne rentre pas en Afghanistan sans faire un stage de maniement des armes. A la frontière avec Khost, j'ai vu des kalachnikovs, des mortiers, des restes d'avions de chasse étalés en plein air. La ville était soumise à des bombardements. On était dans un ribat (regroupement). On passait la journée à réciter du Coran et à assister aux prêches. Il y avait des Marocains, mais les plus nombreux, c'étaient les Saoudiens, les Yéménites, les Algériens et les Libyens ». Il y avait également les madafates, les lieux de réception. La plus importante, Bay Al Anssar, était financée par Oussama Ben Laden. Ce dernier était alors en odeur de sainteté, autant avec le régime saoudien que les régimes occidentaux. « A Peshawar, j'assistais à des discussions, notamment entre

Algériens, sur la guerre qu'il fallait entreprendre contre le régime qui avait volé les élections aux islamistes », se souvient Abdelwahab Rafiki. Et d'ajouter : « J'ai passé trois mois là-bas, puis je suis revenu au Maroc. J'avais 16 ans et j'ai été accueilli comme un vaillant combattant qui avait vécu des choses extraordinaires, dans la terre des grands moujahidines... ».

Un salafiste aux idées humanistes

Selon Hisham Houdaifa, Abdelwahab Rafiki a beaucoup changé : « la preuve : ses différentes opinions sur des débats de société où il adopte une position, « mue par la volonté de vivre ensemble », aux antipodes des idées salafistes. Il insiste que tout le travail qu'il fait trouve ses justifications dans le référentiel islamique. « Il faut sortir de la croyance héritée et passer à une croyance de conviction. Sur la sécularisation, il est on ne peut plus clair : « il faut rationaliser l'acte politique. Il faut libérer la religion du joug de la politique parce que c'est la politique qui utilise la religion pour justifier la tyrannie. De plus, l'Etat n'a pas à s'immiscer dans les affaires privées des gens, y compris leur religiosité » (p. 30.)

Cette vision officielle qui attribue à l'Ecole un rôle important dans la prévention de la radicalisation des écoliers et des jeunes est partagée par le Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc. Le Pr. Abdeljalil Hjomri³⁴ considère que l'Ecole a un rôle à jouer dans la lutte contre la violence : « L'Ecole est un espace privilégié pour lutter contre la violence et l'acceptation de l'Autre. Elle doit promouvoir l'esprit critique constructif et bannir les manipulations idéologiques et les pensées déviantes qui rejettent l'Autre ». Elle doit aussi constituer un rempart contre l'adhésion des jeunes aux mouvements extrémistes et violents. Dans ce sens, le représentant de l'Académie du Royaume a proposé que toutes les

parties concernées se mobilisent dans le cadre d'une stratégie nationale pouvant se référer aux 4 objectifs présentés ci-dessous :

- I. Former des élèves citoyens, ouverts, équilibrés et responsables ;
- II. Enseigner les religions dans une dimension comparative ;
- III. Assurer la révision des programmes et le contenu des livres scolaires, selon les directives officielles sur l'enseignement de l'éducation religieuse ;
- IV. Former les enseignants et améliorer la vie scolaire face à ces nouveaux défis.

Ainsi, les prises de position officielles (Ministère de l'éducation, CSEFRS, Académies du Royaume) et les débats engagés permettent de faire le constat de convergences pour considérer que l'Ecole marocaine peut et doit aider à détecter les jeunes présentant des signaux précurseurs de radicalisme à portée violente, prendre des mesures pour suivre et assurer un accompagnement des jeunes concernés. Et l'Ecole devrait d'une manière générale assurer une fonction de prévention contre la violence notamment en développant l'esprit critique dans les programmes scolaires, en assurant la promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Cette orientation rejoint la nouvelle stratégie des Nations-Unies en matière de lutte contre l'extrémisme violent (voir encadré ci-dessous). Elle est également articulée à l'action de l'Unesco qui vise à promouvoir l'éducation pour la citoyenneté mondiale qui fait référence à l'ensemble des activités relatives à la paix, aux Droits de l'Homme, à la mémoire et à la prévention des génocides, à la tolérance, etc. Une telle orientation vise à préparer les jeunes à comprendre et à accepter les différences d'opinions, de convictions, de croyances... mais aussi la promotion de la communication sans violence, l'usage d'Internet et des médias sociaux de manière critique.

34- Extraits de l'intervention du Pr. Abdeljalil El Hjomri, Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc et Secrétaire Général de la commission National Marocaine de l'Education, les Sciences et la Culture.

ENCADRÉ 5 : DES BASES DU PLAN D'ACTION DES NATIONS-UNIES POUR LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Ce plan d'action est basé sur une nouvelle stratégie³⁵ qui comprend plusieurs mesures dont un volet qui concerne l'éducation. Elles sont résumées ci-dessus:

1. Le renforcement de la bonne gouvernance, du respect des Droits de l'Homme et de l'état de droit, ce qui crée un environnement favorable au développement de la société civile, réduit l'attrait des mouvements extrémistes violents et renforce la confiance dans les institutions publiques.
2. L'implication des populations, ou implication communautaire contre la capacité de nuire des groupes extrémistes.
3. La mobilisation des jeunes : renforcer les voix de paix et de dialogue, impliquer les jeunes dans les processus décisionnels, renforcer le dialogue intergénérationnel. Et mener des actions à destination des groupes les plus sous-représentés, en renforçant leur autonomie financière par le développement de projets à caractère social.
4. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : la promotion de l'égalité est une dimension qui réduit les violences car les sociétés où l'égalité des sexes est la plus aboutie sont aussi considérées les moins sujettes à l'extrémisme violent.
5. Communication stratégique, Internet et réseaux sociaux : renforcer les stratégies de riposte mises en œuvre par les jeunes eux-mêmes sur les réseaux sociaux, en soutenant les jeunes, artistes, militants, musiciens... ce qui fait progresser les valeurs de pluralisme, de tolérance et de dialogue
6. Enfin, promouvoir l'éducation, le renforcement des compétences et la facilitation de l'accès à l'emploi.

Source : M. Karel Fracapane³⁶

Les recommandations du débat du colloque sur la Prévention de l'Extrémisme Violent ont confirmé les constats précédents et ont insisté sur 4 éléments majeurs :

- L'importance de la manifestation d'une volonté politique réelle dans ce domaine ;
- La formulation d'une stratégie de prévention multisectorielle ;
- La mise en place des outils de travail dont notamment la constitution d'un comité au sein

du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), appuyé par une commission nationale ;

- Associer la recherche-action dans ce domaine³⁷.

La section suivante sera consacrée à la présentation des orientations de la politique éducative, ses ingrédients en matière de prévention de la violence. Et nous terminerons par la présentation de la stratégie intégrée de lutte contre la violence, ses apports et ses limites.

35- Présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 décembre 2015,

36- Administrateur principal de projet, Unesco.

37- Document du colloque cité, M. Philippe Maalouf, p.17.

3. L'ORIENTATION ACTUELLE DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION : LA VISION STRATÉGIQUE 2015-2030

3.1. La réforme de l'éducation selon la Vision Stratégique 2015-2030 : pour une école de l'équité et de l'égalité des chances

L'école marocaine a réalisé des avancées significatives dans la généralisation de l'accès à l'enseignement obligatoire, et une amélioration de la scolarisation des filles, mais les responsables reconnaissent également la persistance de difficultés importantes qui « empêchent l'émergence d'une Ecole de l'équité et de la qualité pour tous ». La Vision Stratégique 2015-2030 a signalé l'existence de sérieux problèmes de l'enseignement obligatoire qui sont: l'abandon scolaire précoce et des taux de redoublement importants qui affectent la généralisation de l'éducation.

Pour consolider les acquis et dépasser les difficultés, la Vision Stratégique de la réforme de l'éducation propose une intervention selon 23 leviers dont les sept premiers sont spécialement consacrés ou en rapport avec l'enseignement obligatoire et cherchent à assurer une éducation de qualité et une égalité des chances pour les enfants du primaire avec la participation des acteurs concernés. Une partie importante de cette réforme vise à améliorer les conditions de l'éducation, les chances de l'équité et la qualité des acquis scolaires qui sont en souffrance actuellement (voir encadré 6 sur les acquis scolaires).

ENCADRÉ 6 : PROGRAMME NATIONAL D'ÉVALUATION DES ACQUIS DES ELÈVES 2016³⁸

L'étude PNEA de 2016 est la seconde réalisée après celle de 2008 qui a évalué les acquis scolaires des élèves au primaire (4ème et 6ème) et au collégial (2ème et 3ème). Celles de 2016 a ciblé les quatre tronc communs du cycle secondaire qualifiant (première année du lycée) après 9 années de scolarité couvrant les « Lettres et Sciences Humaines », « Sciences », « Technique » et « Enseignement Originel ».

L'évaluation a porté sur le français, l'arabe, l'histoire-géographie, les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre et enfin la physique-chimie. L'étude s'est basée sur des échantillons (élèves, enseignants et directeurs d'établissements) pour évaluer le rendement scolaire des élèves et pour apprécier le rôle de certains facteurs qui agissent sur les acquis scolaires. Les populations enquêtées étaient composées de 34 109 élèves de l'enseignement public et privé, 4 606 enseignants (de toutes les disciplines enquêtés) et 543 directeurs d'établissements.

Caractéristiques socioprofessionnelles :

98% des élèves du tronc commun sont issus de ménages pauvres et des couches sociales moyennes. Seuls 2% des élèves sont issus des ménages aisés. 17 % des parents sont des fonctionnaires, 14% des agriculteurs et 13% sont commerçants. On compte également 9% de pères retraités et 5% sans emploi stable. Un tiers des parents n'ont jamais été scolarisés (52% dans le cas des mères) et 25 % vivent dans un habitat précaire.

38- CSEFRS, Instance d'évaluation du système d'éducation, de formation et de la recherche scientifique : Programme National d'Évaluation des Acquis des Elèves : Tronc Commun PNEA 2016. Les principaux résultats en quelques chiffres, février 2017.

75% des élèves dépassent l'âge légal de 15 ans pour ce niveau scolaire (38% ont redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité)³⁹.

Le soutien scolaire privé occupe une place non négligeable. 36% des élèves reçoivent des heures supplémentaires payantes. En fait, la demande potentielle du soutien scolaire est beaucoup plus importante : 90% des élèves souhaitent bénéficier d'heures supplémentaires en français et/ou en anglais et c'est le cas de 49% des élèves en mathématiques.

Principaux constats : des acquis scolaires faibles

L'évaluation souligne l'existence des carences importantes en ce qui concerne les acquis linguistiques et en mathématiques.

En « Lettres et Sciences Humaines » on observe une faiblesse généralisée des scores des acquis des élèves.

Les élèves du tronc commun public n'ont pas acquis les compétences linguistiques minimales prescrites par le curriculum en arabe et en français. **En langue française seulement 23% des objectifs sont atteints au niveau national dans l'enseignement public.** Les résultats des élèves littéraires en mathématiques avec une moyenne nationale 38% sont aussi très faibles. Les littéraires souffrent, en particulier, d'un déficit dans la production écrite en langue arabe. En français, la majorité des élèves (« Lettres & Sciences Humaines », « Sciences » et « Originel ») enregistrent un score inférieur à 33%.

En tronc commun des «Sciences» dans l'enseignement public, seul un tiers des objectifs du programme des mathématiques est atteint, contre 39% pour les objectifs en physique-chimie. Les élèves scientifiques de la plupart des régions ont pratiquement la moyenne en sciences de la vie et de la terre.

En mathématiques, 84% des élèves scientifiques ont un score inférieur à la moyenne, et 54% d'entre eux ne dépassent pas le seuil de 33%.

A l'exception du score de l'arabe obtenu par les élèves du tronc commun technique, les scores moyens des acquis linguistiques pour les autres filières sont inférieurs à la moyenne. **La maîtrise parfaite de l'expression écrite en arabe est très limitée : 9% dans le cas de la branche scientifique et 4% dans celui de la branche des lettres et sciences humaines.**

Les élèves ayant fréquenté des Ecoles primaires privées obtiennent des scores en français significativement plus élevés que dans le secteur public.

Les résultats de cette évaluation soulignent également que le fait de disposer de ressources numériques à la maison (ordinateur et internet) a une influence positive sur le rendement scolaire.

39- Un cinquième des élèves a suivi sa scolarité primaire dans une Ecole privée et 12% dans un collège privé.

Cette réforme éducative se fixe comme objectifs de relever la qualité de l'Ecole, ses prestations, son rendement et la rendre attractive⁴⁰. Elle se propose d'assurer la généralisation de l'enseignement sur une base d'égalité des chances et de l'équité. Ce qui nécessite la promotion d'une « Ecole efficace, capable d'articuler organiquement les exigences d'une généralisation rapide et globale, et les critères de la qualité pour tous ».

La réforme selon la vision 2015-30 prend ainsi des engagements précis en harmonie avec les dispositions de la Constitution marocaine. Ils concernent notamment :

- La généralisation, à moyen terme, de l'accès de tous les enfants marocains (filles et garçons) à l'éducation, notamment au niveau de l'enseignement obligatoire pour les tranches d'âges allant de 4 à 15 ans.
- Assurer les ressources susceptibles de faciliter le processus d'éducation et de formation (infrastructures pédagogiques et sanitaires, outils pédagogiques et didactiques adéquats) et des structures d'accueil intégrées (internat, cantines scolaires, transport scolaire, etc.).
- Consolider et élargir le système d'aides financières au profit des familles nécessiteuses et considérer le soutien scolaire aux apprenants en difficulté scolaire... ce qui suppose aussi de garantir l'intégration dans les curricula, les programmes et le temps scolaire.

3.2. Une réforme éducative qui formule des bases pour la lutte contre la violence

Dans le même sens, la réforme éducative vise à « Poursuivre les efforts ciblant la lutte contre les déperditions et l'abandon scolaires et tarir leurs sources respectives ». Pour y parvenir, il est notamment proposé « d'adopter des programmes encourageant la mobilisation des familles et leur sensibilisation aux dangers de l'abandon scolaire précoce » (p.18). En outre, elle se fixe l'objectif d'associer les collectivités territoriales, au soutien et à l'effort national pour une généralisation équitable de la scolarité.

Le levier 3 de la vision stratégique (discrimination positive en faveur des milieux ruraux, périurbains et des zones défavorisées) souligne spécifiquement la nécessité de favoriser les milieux désavantagés : rural, périurbain et les zones défavorisées. Il indique que ces milieux et zones prioritaires devraient être dotés de toutes les ressources humaines, d'équipement et de logistique, nécessaires à protéger les apprenants de toutes les causes d'abandon précoce et de déperditions scolaires. Et le levier 4 s'attache à garantir le droit d'accès à l'éducation pour les personnes en situation d'handicap ou à besoins spécifiques.

D'une manière générale, la Vision Stratégique de l'éducation 2015-2030⁴¹ est structurée en 4 domaines et 16 projets intégrés. Le premier porte sur l'équité et l'égalité de chances et comprend 8 projets, le second est consacré à la qualité de l'éducation pour tous et comprend 7 projets. Le

troisième domaine est intitulé le développement de l'individu et de la société se compose aussi de 7 projets. Enfin le quatrième correspond à la dimension de la gouvernance et la gestion se compose de 4 projets.

L'ensemble des projets peuvent avoir des incidences positives sur la question de la violence comme ceux qui concernent l'équité et la discrimination ou ceux qui portent sur l'amélioration de la qualité ou l'environnement de l'Ecole et sa gouvernance ainsi que la participation en général (le projet 9 parle du renforcement de la mobilisation et de la participation des partenaires et acteurs de l'Ecole). La thématique de la lutte contre la violence⁴², de la mobilisation et de la participation des acteurs est prise en compte. Un volet porte sur l'intégration de la culture au sein de l'Ecole et un autre vise directement le renforcement des valeurs de citoyenneté, de démocratie et l'égalité entre les sexes au sein de l'Ecole. Une disposition appelée « civilité dans les Ecoles » vise à lutter contre la violence, la triche, les pratiques négatives, réprouvées (heures supplémentaires payantes, absentéisme...), et assurer la promotion des valeurs citoyennes et d'éthique. En outre, on a prévu l'intégration des TICs au sein des activités de l'Ecole, ce qui peut jouer également un rôle positif, surtout si une analyse et des outils critiques sont introduits pour développer la vigilance dans l'utilisation d'Internet et les médias sociaux par les jeunes⁴³.

Les orientations et les projets envisagés dans le cadre de la vision stratégique constituent une base essentielle pour construire ou consolider une politique de prévention de la violence scolaire et de l'extrémisme violent.

Des problèmes majeurs peuvent contrarier les efforts de prévention contre la violence (déperditions scolaires, conditions de travail, infrastructure, soutien scolaire, implication des familles...) sont considérés de manière explicite et centrale dans le projet de la réforme éducative. Ils constituent des ingrédients et piliers pour construire une politique de préventions de lutte contre la violence dans les établissements et l'environnement de l'Ecole. Cependant, la question de la mise en œuvre effective reste posée. Cet aspect est également posé dans le cadre de la stratégie intégrée de lutte contre la violence que nous allons présenter ci-dessous :

3.3. Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants scolarisés⁴⁴

Vu l'importance et le développement de la violence à l'Ecole et dans son environnement, le département de l'éducation a élaboré une stratégie sectorielle intégrée pour faire face à ce phénomène.

Axes, missions et réalisations

Cette stratégie a été élaborée en 2007 autour des 6 axes suivants :

- i. Assurer le renforcement institutionnel;
- ii. Renforcer et développer les compétences des acteurs ;
- iii. Améliorer et développer la prise en charge et le suivi des enfants victimes de la violence au sein et en dehors de l'Ecole ;

42- Propos d'un responsable de la vie scolaire : « Trois piliers de la vision stratégique de l'éducation 2015-30 (document de référence de la réforme éducative) sont considérés des portes d'entrée pour lutter contre la violence : le pilier 7 qui vise l'attractivité de l'Ecole, le 17 qui porte sur l'environnement social, et le 18 qui concerne l'éducation citoyenne ».

43- Au cours de l'année 2014, on a assisté au développement sur internet d'un phénomène qui « consiste pour de jeunes marocains à se prendre en photo avec des armes blanches, exhibant fièrement leurs butins de la journée (montres, motos, argent, vêtements...) ». Il a été qualifié de « Mouvement Tcharmil ». Rebecca Chaouch. (2016), Maroc: Le phénomène «Tcharmil» sur les réseaux sociaux inquiète le Royaume. HuffPost Maghreb, Le 16/04/2014.

44- Ministère de l'Education Nationale (2007), « Stratégie Intégrée de Prévention et de Lutte Contre la Violence à l'Égard des Enfants Scolarisés ». Avec l'Appui de l'Unicef. Document préparé par Najat M'jid, Abdeazie Ghordaf (AMASDEQ).

40- CSEFRS (2015), «Pour une Education de l'Equité, de la Qualité et de la Promotion. Vision Stratégique 2015-2030».

- iv. Promouvoir une culture basée sur le respect des droits de l'enfant ;
- v. Prévenir la violence intra et extrascolaire ;
- vi. Mettre en place un système d'information qui permet l'enregistrement et le suivi des cas de violence en milieu scolaire.

Cette stratégie a visé à réaliser des activités parallèles pour promouvoir les valeurs de paix et de dialogue, organiser des rencontres entre tous les acteurs sur la violence et les mécanismes de sa prévention, préparer une charte « morale » pour promouvoir la promotion d'une Ecole sans violence avec l'implication des enfants. Sur le plan des réalisations, il semble que des concours et rencontres ont été organisés, des journées célébrées (en rapport avec les droits humains) pour promouvoir les valeurs de citoyenneté et des droits humains.

Un des axes importants de la stratégie porte sur la mise en place d'un système d'information et de suivi/ évaluation des cas de violences enregistrés. Pour sa mise en œuvre, les actions envisagées ont porté sur la préparation de la base de données au niveau local, régional et national, ainsi que la mise en place d'indicateurs assurant ce suivi, l'élaboration de rapports sur l'évolution des cas de violences et la mise en place d'un plan d'évaluation de la stratégie nationale de protection des enfants. Les réalisations signalées à ce niveau ont consisté en la mise en place de centres régionaux de lutte contre la violence, en milieu scolaire, ainsi qu'un portail qui permet l'enregistrement des cas de violence. Le Ministère de l'éducation a organisé aussi des rencontres, des séminaires de formation pour le personnel des centres régionaux de lutte contre la violence ainsi que des campagnes de sensibilisation. Dans ces campagnes, la Direction de la Sureté Nationale a été très active⁴⁵.

45- MEN – *Second rapport national sur la violence en milieu scolaire, novembre 2014 (version finale en arabe).*

46- *En ce qui concerne la prise en charge et le suivi des enfants victimes de violence, il est question de la consolider et la généraliser par différents moyens : renforcer les centres/cellules d'écoute en les dotant de ressources humaines qualifiées et le matériel et outils de travail ; encourager le signalement des cas de violence ; mettre en place les mécanismes de suivi des enfants victimes de violence et élaborer les mécanismes et procédures de coordination avec tous les acteurs.*

47- *En outre, il semble que les clubs éducatifs et les cellules d'écoute sont rarement très actifs. De même le signalement des cas de violence ne se fait pas correctement et de manière systématique (voir plus loin les résultats des entretiens et des focus groupes).*

Par le biais du portail national, les Directeurs des établissements d'éducation et les responsables des unités d'écoute et de médiation peuvent signaler les cas de violences qui sont détectés dans les établissements scolaires et dans l'environnement de l'Ecole.

D'une manière générale, le Ministère de l'éducation a procédé à la généralisation des cellules d'écoute et de médiation au niveau de tous les établissements scolaires. Ces cellules ont théoriquement des missions très larges. Grace à des enseignants volontaires, elles visent à :

- Aider et assister les élèves qui ont des difficultés scolaires, sociales ou psychologiques ;
- Contribuer à la prévention et à la lutte contre les comportements malsains (délinquance, absentéisme...);
- Aider les élèves à surmonter et faire face aux situations de pré-échec scolaire ;
- Assurer le lien entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves ;
- Promouvoir les valeurs de citoyenneté et les comportements civiques, en collaboration avec les clubs éducatifs et la société civile ⁴⁶.

Par ailleurs, le ministère a un objectif de former 1200 clubs éducatifs par an et de former des animateurs dans ce domaine. Le travail qui se fait dans ces clubs est centré autour des questions des droits humains et de la citoyenneté. Le partenariat avec la société civile est ancien et bien établi. Cependant, pour le moment, les activités entreprises dans ce cadre portent souvent sur les activités des droits humains ; elles ne sont pas spécifiques à la lutte contre le risque de l'extrémisme violent ⁴⁷.

3.4. Structures de mise en œuvre

La mise en œuvre de la stratégie intégrée contre la violence s'appuie au niveau national sur un comité National Interdépartemental et Pluridisciplinaire constitué des représentants des différents départements gouvernementaux concernés, des institutions nationales et de la société civile. Il est sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale. Le département de l'éducation exerce sa tutelle sur l'Observatoire National de prévention et de lutte contre la Violence en milieu Scolaire (ONLVS). On a fixé à cet observatoire les missions de :

- Mettre en place et maintenir une base de données nationale actualisée sur la violence en milieu scolaire ;
- Elaborer des cartographies de cette violence ;
- Initier et superviser des études à caractère national sur la violence en milieu scolaire et exploiter les rapports envoyés par des provinces et des régions ;
- Contribuer à la formation des membres des centres régionaux de lutte contre la violence en milieu scolaire ;
- Coordonner avec les départements gouvernementaux et non-gouvernementaux et instances spécialisées au niveau national et international.

Le centre provincial de prévention et de lutte contre la violence, en milieu scolaire, fait partie de l'organigramme des délégations provinciales du MENFP. Il est censé assurer la supervision provinciale et la coordination avec les représentants de tous les départements concernés par la violence et avec le centre de prévention et de lutte contre la violence au niveau de l'académie régionale. En plus de la coordination avec les partenaires officiels et la société civile, il a pour mission d'assurer la réalisation

des études sur la violence, l'administration et l'exploitation des bases de données. Ces missions et fonctions sont également assumées par le centre régional au niveau du territoire qui le concerne.

Des rencontres nationales impliquant toutes les parties prenantes (justice, santé, de l'intérieur, gendarmerie royale, coordonnateurs des centres d'écoute et de médiation, des élèves, des parents ...) sont également organisées au moins une fois par an. Un plan d'action annuel commun couronne le travail des différents ateliers et activités. Ce même plan est décliné en plans régionaux.

3.5. Potentiel et limites de la mise en œuvre de la stratégie intégrée de prévention de la violence

Parmi les résultats attendus et associés à la mise en œuvre de la stratégie intégrée de lutte contre la violence, il y a lieu de mentionner :

- i. L'intégration des valeurs d'éthique dans les programmes et dans les activités ayant un caractère professionnel ;
- ii. La préparation d'une charte d'éthique de la part des élèves chaque année ;
- iii. La création d'un observatoire national des valeurs et de promotion de la recherche sur le terrain ;
- iv. La mise en place d'un mouvement ou réseau de promotion de l'éthique au sein de l'Ecole ;
- v. La mise en place de mesures de lutte contre la violence.

La stratégie nationale intégrée qui vient d'être présentée, les structures de mise en place, la coordination avec les acteurs, les moyens de collecte et de traitement de l'information peuvent constituer un acquis et une base solide pour construire ou consolider une politique de prévention, traiter la

violence et l'extrémisme violent dans le secteur éducatif. Il reste à vérifier l'effectivité et l'efficacité de ce dispositif sur le terrain. Le volet préventif de la violence courante peut parfaitement être pris en compte dans le cadre de cette stratégie. Cependant, l'extrémisme violent semble se manifester principalement en dehors du système éducatif, ce qui nécessite une collaboration spécifique avec d'autres départements qui sont davantage qualifiés pour assurer son traitement.

L'analyse précédente a permis de montrer l'existence d'une violence ancienne et largement répandue au sein des familles, en société et dans les Ecoles. La violence qui se manifeste à l'Ecole et son environnement a été étudiée et différentes dispositions ont été initiées pour la contrecarrer. Ceci a été formalisé dans une stratégie intégrée de lutte contre la violence. Parmi les mesures prises, on trouve la mise en place d'un outil informatique

d'enregistrement des cas de violence et de suivi du phénomène, un travail de sensibilisation... la vision stratégique de la réforme éducative contient également des orientations et des dispositions susceptibles de canaliser et de dynamiser les efforts dans ce domaine. Cependant, ceci est dépendant des progrès qui seront accomplis, de la mise en place de la réforme éducatives et des moyens alloués pour traiter la thématique et pour améliorer les conditions de l'enseignement dans les Ecoles.

La section suivante présente les principaux constats et recommandations dégagés d'une enquête qualitative. Celle-ci a été réalisée en premier lieu en réalisant des entretiens avec des responsables de l'éducation nationale. En second lieu, en organisant des focus groupes avec des personnes ressources et des planificateurs. Nous commencerons par les résultats des entretiens et nous poursuivrons avec ceux des focus groupes.

4. ENQUÊTE SUR LE TERRAIN : RÉSULTATS DES ENTRETIENS ET DES FOCUS GROUPES

4.1. Entretiens avec des responsables de l'éducation nationale

Des entretiens organisés avec des responsables de l'éducation en charge des questions de la violence (y compris dans sa forme extrême) dans le système scolaire ont permis de recueillir leur point de vue sur le sujet et les mesures prises pour prévenir la violence. Ils ont permis de faire les constats suivants :

Les cas de violences identifiés étaient de l'ordre de 24 000 en 2013-14, mais ceux recensés récemment par l'observatoire ne dépassent pas 216 cas (en 2015-16). Ce nombre limité est attribué au fait que la structure de collecte de l'information est encore récente et qu'il existe une réticence à reporter les cas de violence de la part de certains responsables. En ce qui concerne l'extrémisme violent, les

responsables interrogés disent qu'il n'existe pas à l'échelle du Ministère de l'Éducation Nationale un diagnostic de la situation, ni des cas recensés ; ils disent ne pas disposer d'information sur les cas de violence extrême et dans quelles localités et domaines ils se manifestent... les personnes interviewées disent aussi qu' : « il n'y a pas de cas précis évoqués et communiqués aux responsables de l'éducation ».

Le sujet de la prévention de l'extrémisme violent a été posé récemment. Il n'est pas abordé de manière spécifique et explicite et il n'existe pas de documents du Ministère de l'éducation sur le sujet. En générale, il n'y a pas de projet spécifique

et explicite qui porte sur la prévention de l'extrémisme violent. Le service au niveau central qui traite de projets proches (et qui relève de la direction de la vie scolaire) de la thématique est composé de 5 personnes et de 2 qui travaillent partiellement sur la violence. En outre, il n'existe pas de structures à l'échelle des régions ou de personnes spécialement dédiées même partiellement à l'extrémisme violent. Par ailleurs, aucune convention sur le sujet n'a été conçue et adoptée avec d'autres départements ministériels concernés (Intérieur, Justice...). Ainsi, la question de l'extrémisme violent n'est pratiquement pas connue et le ministère ne dispose pas d'outils (projets) et encore moins de ressources humaines pour le prendre en charge.

En revanche, le Ministère de l'éducation a initié récemment une collaboration avec l'Unesco sur le sujet. Une commission a été constituée en mai 2016 avec son appui. Elle est formée de 17 personnes et composée de la société civile, des organisations gouvernementales, du Ministère de l'éducation, de la culture, de l'Intérieur... Elle a été subdivisée en trois groupes : i) un groupe qui travaille sur la vie scolaire et la violence, ii) un autre qui s'occupe du curricula, iii) un troisième se penche sur la formation des cadres et des animateurs susceptibles de travailler sur le sujet.

La « Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants scolarisés » a été développée avec d'autres secteurs ministériels comme celui de la santé et de l'Intérieur. Elle comporte six axes dont une composante porte sur la mise en place de cellules d'écoute et de médiation (cette stratégie a été présentée précédemment).

Une expérimentation couvrant six académies régionales a démarré en 2012. Depuis, il y a eu la mise en place d'un centre national de prévention de la violence (observatoire) et un portail permettant aux responsables des établissements scolaires de signaler les cas de violences. Ils sont sollicités pour renseigner les cas de violences relevés selon une typologie préalablement définie et mise en ligne. Les statistiques disponibles

montrent que ce sont les violences corporelles, ensuite les violences verbales qui dominent. Elles sont le fait davantage des garçons que des filles et le niveau scolaire le plus affecté est le collège, ce qui correspond également à la période délicate de l'adolescence. Les causes avancées pour expliquer les violences scolaires sont principalement sociales et souvent liées à des problèmes familiaux.

Il existe un manuel des procédures et de formation des responsables des cellules d'écoute et de médiation ainsi qu'un kit de sensibilisation. Les cellules d'écoute sont en principe généralisées à tous les établissements scolaires, mais dans la réalité elles ne sont souvent pas fonctionnelles. Elles manquent cruellement des animateurs formés et les psychologues sont quasi absents de ces structures. Dans de rares cas, les difficultés en ressources humaines sont dépassées grâce à un partenariat et à la collaboration avec la société civile. Pour les personnes consultées au ministère de l'éducation nationale, le problème des ressources humaines et des spécialistes se pose avec acuité. Pour assurer un service adéquat, il est nécessaire, notamment, de disposer d'un psychologue par district ou à l'échelle de la province.

Ce qui est fait actuellement pour contrer la violence à l'Ecole est jugé insuffisant : il se limite exclusivement aux activités parascolaires et celles menées avec des associations de la société civile. Ces activités, selon les responsables consultés, peuvent avoir un effet positif sur la lutte contre la violence. Mais elles rencontrent des difficultés au niveau de la mise en œuvre : manque d'un personnel d'animation dédié, faible motivation des enseignants et manque de temps spécifiquement consacré à ces activités... Pour le moment, les activités parascolaires sont programmées

48- Dans le cadre des mesures prioritaires envisagées au primaire, il est prévu de réserver sur les 30 heures du cours, 6 heures pour les activités parascolaires.

en dehors du temps scolaire⁴⁸, alors que les enseignants réclament qu'elles soient intégrées dans leur charge horaire et qu'elles soient prises en compte dans l'évolution de leur carrière et leur valorisation professionnelle.

Les clubs éducatifs, de citoyenneté et des droits humains qui sont les supports et véhicules de ces activités souffrent d'un manque aussi de moyens matériels et de locaux appropriés⁴⁹.

Les programmes scolaires ont été revus pour les «nettoyer» des messages de non tolérance et ceux qui sont susceptibles d'être à l'origine d'un potentiel de violence. Ils évoquent maintenant des principes de tolérance et de vivre ensemble, mais ne parlent pas explicitement de la lutte contre la violence. Un effort serait engagé actuellement pour adapter les activités menées dans les établissements scolaires, de manière régulière, à la préoccupation de lutte contre l'extrémisme violent.

En conclusion, on peut dire que les entretiens réalisés avec des responsables de l'éducation ont permis de confirmer des éléments déjà signalés sur la situation de la violence scolaire dans le cadre de l'étude documentaire. Des structures ont été mises en place pour recenser les cas de violence et leurs nature. L'information disponible montre que la violence est importante et qu'elle est fortement le fait des garçons et les hommes. En revanche, il n'existe aucune connaissance sur l'extrémisme violent en milieu scolaire. Des structures de suivi, des clubs éducatifs et cellules d'écoutes ont été mis en place. Cependant, ces structures manquent cruellement de ressources humaines et leur intervention est peu efficace. Un effort est entrepris pour intégrer aux programmes scolaires

des principes des droits humains et de tolérance susceptibles de promouvoir la prévention contre la violence. Par ailleurs, la réflexion sur l'extrémisme violent est encore embryonnaire et semble hors de la portée du département de l'éducation.

La présentation des résultats des focus groupes organisés avec des personnes ressources et des professionnels de la planification vont nous permettre d'approfondir la connaissance de la situation de la violence scolaire, de l'Ecole, de ce qui se fait et pourrait être fait pour la prévenir.

4.2. Résultats des focus groupes organisés avec des personnes ressources et les planificateurs de l'éducation

Objectifs, approche et méthodologie

3 objectifs étaient ciblés avec le focus groupe des personnes ressources: en premier lieu les participants étaient invités à formuler leur appréciation et la connaissance de la situation de la violence et de l'extrémisme violent au sein de l'environnement de l'Ecole et de l'université marocaines. On leur a demandé de fournir des indications sur le phénomène, de préciser l'ampleur de la violence et l'approche retenue par le gouvernement et par les acteurs du secteur éducatif face au phénomène. Ils devaient s'exprimer également sur les facteurs et les causes de la violence et enfin indiquer ce qui devrait-être fait, dans quels domaines et par qui.

Le premier focus groupe a rassemblé des personnes ressources des institutions en relation avec le thème étudié à savoir le Conseil National

des Droits de l'Homme, Amnesty International et la Rabita (Ligue) Mohammedia des oulémas du Maroc.

La seconde rencontre organisée avec les planificateurs a en plus pris en compte des objectifs en rapport avec les contraintes de la planification de l'éducation: comme par exemple, les possibilités d'intégrer des activités parascolaires et/ou un contenu dans les programmes susceptibles de prévenir la violence et l'extrémisme violent. Le focus groupe avec les planificateurs de l'éducation a réuni des personnes qui exercent dans le secteur éducatif aussi bien du niveau central, que sur le plan régional ou provincial.

En se basant sur leur expérience personnelle et sur leur vécu, les participants aux focus groupes ont débattu du thème étudié et ont formulé des propositions.

La discussion a été structurée autour d'une grille d'animation qui comporte les 3 axes présentés ci-dessous:

- i. Les facteurs favorisant la violence sur la base d'une étude documentaire et des travaux et études antérieurs ;
- ii. Les domaines d'intervention envisageables;
- iii. Les propositions pour progresser sur le chemin de la prévention de la violence et l'extrémisme.

La grille de discussion utilisée a abordé également les principales étapes de la planification et les activités de sensibilisation/formation⁵⁰ en rapport avec la thématique.

4.3. Confirmation du développement important des violences au sein des établissements scolaires et dans leur environnement

Les causes à l'origine de la violence des jeunes et éventuellement leur radicalisation proposées dans la grille d'animation ont été considérées pertinentes (pauvreté, précarité, chômage, hogra, décrochage scolaire...). Les participants ont précisé que le sentiment de la « hogra » (le mépris, الحكرة أو الاحتقار) est parmi les causes les plus citées de la radicalisation, suivi par la « glorification » de l'islam, puis par la promesse du paradis pour ceux qui s'engagent dans des actes supposés du jihad. En quatrième position, on trouve des intérêts pécuniaires (obtenir des sommes d'argent et un statut au sein des organisations « jihadistes »).

Selon les participants au focus groupe des personnes ressources et des planificateurs de l'éducation⁵¹ la violence sous toutes ses formes (physique, intellectuelle, verbale...) est un phénomène qui prend de l'ampleur dans la société Marocaine et à l'Ecole. Elle prend différentes formes et trouve ses origines dans de multiples causes. Parmi ces dernières figurent les perceptions religieuses. La pratique religieuse a beaucoup changé depuis les années 60 et 70 du siècle dernier. Selon des participants, au Maroc elle était marquée dans le passé par une large attitude de tolérance, mais cette pratique a été affectée par le courant religieux Wahabiste. En outre, l'invasion de l'Irak, le développement de chaînes satellitaires ont aussi contribué à ce changement et à l'émergence du radicalisme.

49- Des centres provinciaux sont progressivement mis en place pour accueillir des ateliers et des activités scolaires de différentes Ecoles. 7 centres sont déjà opérationnels (accueil des groupes deux heures par semaine). Et il est prévu de mettre en place 22 autres centres.

50- Rapport sur le focus groupe avec les planificateurs de l'éducation, Rabat 4 Février 2017. Les deux focus groupes ont été encadrés par un animateur et un rapporteur pour la prise des notes et l'enregistrement des discussions. Une transcription intégrale de ce discours a été effectuée ensuite.

51- Etude de la situation de la violence et de la violence extrême: moyens de prévention. Rapports sur le déroulement des focus groupes avec des personnes ressources et les planificateurs. Rabat 2 et 4 Février 2017 (voir liste des participants).

ENCADRÉ 7 : DES RESPONSABILITÉS DANS LE DOMAINE DE LA RADICALISATION !

Pour Pierre Vermeren plusieurs instances religieuses internationales œuvrent depuis les années 1970 à la radicalisation de la jeunesse musulmane dans le monde ⁵² : « Une partie des pétrodollars du Golfe, qu'ils soient saoudiens, iraniens, qataris ou autres, est consacrée à la prédication mondiale du salafisme ». Pour cet historien, le Wahhabisme conçoit son rôle et l'utilisation de sa richesse pour la « prédication et l'islamisation ». En agissant ainsi, ce type de « salafisme » a fini par développer une « industrie de la radicalisation » qui exploite des « jeunes assoiffés d'idéal, et facilement culpabilisables. Les prédicateurs expliquent aux délinquants qu'ils doivent racheter leurs péchés par de bonnes actions... ». Selon Vermeren, les prédicateurs saoudiens et iraniens se sont alors intéressés à la population des émigrés en Belgique, notamment les 500 000 Rifains originaires du Maroc.

Jusqu'à l'attentat de Casablanca de 2003⁵⁴, le Maroc a aussi permis à ces courants d'investir dans ce champ. Cet historien déplore que l'éducation ne soit suffisamment investie pour lutter contre ce radicalisme et développer une prévention de la violence par l'éducation ⁵⁴.

Sur le plan de l'encadrement administratif, les personnes consultées disent : on constate des manifestations de drague et d'harcèlement dans l'environnement des Ecoles, mais le personnel administratif assume de moins en moins le contrôle, le suivi et l'écoute des élèves.

Du fait du regroupement des heures de cours, en particulier pour s'adapter aux demandes des enseignants (qui effectuent des déplacements importants en particulier en milieu rural), les enfants restent régulièrement durant des heures « creuses » livrés à eux-mêmes sans aucune surveillance ou encadrement. Ce qui comporte des risques d'autant plus que l'environnement de l'École est souvent non sécurisé. C'est un aspect qui pousse parfois certaines familles à inscrire leurs enfants dans le secteur privé car ils disent, au moins dans des écoles privées, ils sont en permanence surveillés.

4.4. Risques et non préparation des jeunes à réagir au contenu des réseaux sociaux

Le phénomène de la violence, qui touche particulièrement les jeunes, prend plus d'ampleur avec l'accessibilité et l'utilisation des médias et réseaux sociaux. Il se manifeste à travers la propagation d'un discours de violence et de haine, d'insultes et de menaces... Tous les intervenants ont insisté sur l'importance des médias sociaux. C'est un terrain favori pour faire passer des messages et des valeurs par les radicaux religieux. Des réseaux et certains médias sociaux participent et exercent un attrait sur les jeunes en les canalisant vers des courants radicaux ou extrémistes. Les jeunes ont un grand accès à l'information par ce canal, alors qu'ils ne sont pas préparés à

52- Le quotidien Le MONDE 23.03.2016. Interview avec Pierre Vermeren. Propos recueillis par Nicolas Truong : Idées. Au cœur des réseaux djihadistes européens, le passé douloureux du Rif marocain.

53- En 2003, des attentats suicides ont fait 45 victimes dans la grande métropole du pays. Et 17 personnes sont mortes, dont huit Français, en avril 2011 à Marrakech.

54- En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/03/23/la-belgique-est-devenue-un-trou-noir-securitaire_4888420_3232.html#2dKkdbIzrVeuZ7K8.99.

analyser son contenu et ses messages. Ils ne sont pas préparés à exercer un regard critique sur ce qu'ils reçoivent car l'essentiel de l'enseignement reçu insiste et se limite souvent à un effort de mémorisation⁵⁵. En effet, des générations entières

n'ont pas été initiées à la philosophie et à la sociologie et d'une manière générale à l'esprit critique. De ce fait des jeunes sont vulnérables, en particulier quand ils sont exposés aux contenus des réseaux sociaux investis par des radicaux religieux.

ENCADRÉ 8 : UN DÉVELOPPEMENT INSUFFISANT DE L'ESPRIT CRITIQUE ET DES COMPÉTENCES SOCIALES DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Selon une enquête réalisée en 2016 sur un échantillon de 1022 personnes âgées de 18 à 29 ans, Une majorité a exprimé une non satisfaction concernant la préparation au marché du travail reçue à l'École (61%). Par ailleurs, 45% des personnes interrogées pensent que l'esprit analytique et critique n'est pas assez développé (41% des jeunes femmes), alors que 35% pensent le contraire. 44% des jeunes interrogés pensent que les compétences sociales sont assez développées (les jeunes femmes 48%), mais 42% disent que ce n'est pas assez, alors que 15% sont partagés entre très peu et non développées.

Source : Azeddine Akesbi : Université Mohammed V, enquête Power2youth 2016.

Le système éducatif ne développe pas suffisamment des attitudes de dialogue, d'argumentation, de persuasion, ce qui laisse un vide, vite comblé par le conflit et la violence. Le manque de l'esprit critique chez les jeunes ne les prépare pas non plus à faire face à l'information qui circule sur les réseaux de communication; ceci facilite le risque de manipulation et d'embrigadement par des groupes radicaux.

L'importance que joue les médias sociaux dans la radicalisation a amené le représentant de la Rabita Mohammedia des Ouléma du Maroc à demandé aux institutions religieuses des pays arabes à

« se mobiliser contre le discours des groupes terroristes et à propager parmi les jeunes les vrais enseignements de l'Islam ». Et ainsi commencer déconstruire le discours extrémiste basé sur « des préceptes inexacts et erronés ». Il les a invité à mener ce travail en diffusant des messages clairs sur les réseaux sociaux qui constituent un lieu privilégié de la lutte contre le discours extrémiste⁵⁶.

Les planificateurs de l'éducation consultés soulignent que plusieurs facteurs contribuent au développement de la violence : la combinaison du trafic de la drogue, le chômage et la pauvreté favorisent la violence ; ces facteurs affectent

55- Après l'attentat le 31 décembre 2016 dans une boîte de nuit à Istanbul, on a observé des commentaires culpabilisants et agressifs sur les réseaux sociaux. Certains au lieu de condamner l'acte terroriste ont plutôt reproché à deux femmes marocaines victimes de cet attentat de se trouver dans cet endroit qu'ils ont qualifié de lieu de débauche. En revanche, d'autres internautes ont initié une pétition pour dénoncer ce discours et ont demandé de sanctionner l'apologie du terrorisme.

56- Ahmed Abbadi : « La Lutte Contre le Discours Extrémiste passe par les Réseaux Sociaux ». Par Le 360 le 02/03/2015. Voir aussi : <http://www.jeunesetmedias.ch/fr/opportunites-et-risques/risques/extremisme.html#sthash.akVO4ff.dpuf>

fortement certains quartiers périphériques des villes (comme Ikaria à Salé). L'extrémisme se développe aisément dans ces quartiers et certaines régions sont particulièrement exposées à ces risques. On trouve des situations similaires dans des quartiers et des villes du nord du Maroc. Dans certains milieux on impose à des petites filles de porter le voile. Des participants au FG ont précisé, cependant, que la radicalisation ne concerne pas seulement les personnes qui se trouvent dans une situation de précarité, de chômage ou de pauvreté, mais elle concerne aussi des personnes de couches sociales «financièrement à l'aise».

“ - la famille a perdu la main en termes d'éducation sur ses enfants ;
- la violence commence à partir de l'environnement de l'établissement scolaire et cela se manifeste par la vente de la drogue devant l'entrée de l'Ecole et la drague des filles...
- Il y a un lien entre la vente de la drogue, la contrebande et l'extrémisme religieux dans des quartiers précis ce qui a un impact négatif sur les établissements scolaires...;
- la personnalité de l'enseignant a changé. Il n'est plus un modèle dans la société...”

(propos des participants)

En outre, il est important d'évoquer le changement important que l'Ecole a connu au cours des dernières décennies. Les déperditions scolaires précoces se sont développées de manière considérable, l'accès au marché du travail est devenu problématique pour la majorité des jeunes, ce qui s'est traduit par un manque de perspectives : l'Ecole n'étant plus (ou beaucoup moins) un vecteur de promotion sociale, ce qui contribue au développement de sentiments de frustration chez les jeunes et leurs familles.

L'enseignant n'est plus la référence unique en matière de connaissance et de savoir, son statut change. Internet et d'autres sources d'information permettent aux jeunes d'accéder à la connaissance. Dans ces conditions, les enseignants ne parviennent pas à s'adapter à cette nouvelle situation. Les jeunes vivent une période difficile sur le plan psychologique, exacerbée par des besoins sexuels refoulés... Dans ces conditions, l'Ecole devrait accorder une place à l'écoute des problèmes des jeunes et des adolescents.

La situation des enseignants ne facilite pas la tâche. Dans leur majorité ils ont connu une dégradation de leur niveau de vie (ce qui se manifeste même dans leur apparence vestimentaire), ce qui pousse certains à chercher des activités et les ressources alternatives dans les cours de soutien payants ou dans des Ecoles privées⁵⁷.

De même, des conditions sociales défavorables, le recasement des bidonvilles avec les difficultés qui en découlent et la politique des logements sociaux (création de ghettos) engendrent aussi des frictions sociales. L'ensemble de ces éléments participent au développement des conflits et de la violence.

57- Selon l'étude du CSEFRS 2016, 36% des élèves reçoivent des heures supplémentaires payantes : en mathématiques (22%), physique-chimie (14%), français (10%) et anglais (9%). En fait la demande de soutien est élevée : 90% des élèves souhaitent bénéficier d'heures supplémentaires en français et/ou en anglais et c'est le cas de 49% des élèves pour les mathématiques.

4.5. Situation des établissements scolaires et de l'enseignement

Selon les participants au focus groupe des planificateurs, les conditions de scolarisation sont souvent non appropriées et les classes sont encombrées. Il y a lieu d'ajouter que l'état des bâtiments insatisfaisant et souvent ne sont pas

entretenus. Ceci ne facilite pas l'organisation des activités parascolaires et l'enseignement dans de bonnes conditions⁵⁸.

ENCADRÉ 9 : L'ENCOMBREMENT FAVORISE-T-IL DES COMPORTEMENTS VIOLENTS ?

Les conditions de travail avec l'encombrement et l'instabilité des adolescents sont parfois avancées comme un argument pour expliquer la difficulté de « maîtrise et de contrôle » des classes par les enseignants :

Samira: « Je suis une maîtresse dans une Ecole primaire. Cette année, j'ai 60 élèves. Comment voulez-vous que je gère ce nombre élevé d'enfants âgés entre 13 et 15 ans. La nature rebelle de certains élèves nous pousse à utiliser de temps en temps des punitions corporelles... »

Aujourd'hui le Maroc. La punition dans les Ecoles est toujours d'actualité, p. 28, n° 3800, vendredi 9 au mardi 13 décembre 2016.

Le foncier disponible pour les constructions scolaires est souvent non choisi mais imposé. Il est coûteux et la pression exercée à ce niveau impose des restrictions importantes qui se traduisent par un manque au niveau des terrains de sport et des infrastructures d'une manière générale.

Le Ministère de l'éducation a produit plusieurs circulaires relatives aux cellules d'écoute, mais les participants au focus groupes attirent l'attention sur le manque de personnel qualifié et en définitif évoquent des difficultés majeures de mise en œuvre de ces structures d'écoute : « Les cellules d'écoute ne sont pas fonctionnelles, et souvent le personnel n'est pas qualifié pour cette tâche ».

En fait, les planificateurs consultés font observer un manque général de ressources humaines et des équipements au niveau des établissements scolaires. Des classes encombrées ne favorisent pas des rapports pédagogiques positifs et apaisés. Dans certains cas, se développe même un traitement fondé sur la discrimination entre élèves, ce qui peut-être source de frustration et de sentiment d'injustice⁵⁹ qui peuvent provoquer à leur tour l'agressivité et la violence.

Enfin, les planificateurs ont attiré l'attention sur le fait que l'enseignement traditionnel/originel est géré par le ministère des Habous et des Affaires Islamiques échappe largement au contrôle de

58- Les activités parascolaires ne sont pas intégrées aux programmes scolaires. Elles peuvent-être développées au niveau du primaire, du collège mais pas au lycée. Selon les personnes consultées, la préoccupation principale au lycée est centrée sur le corps des cours pour obtenir de bonnes notes.

59- La pratique de cours privés payant en situation de conflit d'intérêt n'est pas rare. Elle est parfois accompagnée de marginalisation de ceux qui ne prennent pas ces cours.

l'éducation nationale. Ce type d'enseignement a de l'influence sur le comportement religieux des élèves, des individus et de la société en général. Dans certaines régions, notamment au Nord du pays, on trouve des Ecoles de l'enseignement originel qui favorisent un enseignement sous l'influence de courants plus ou moins radicaux (qui ne correspondent pas aux orientations officielles du pays en matière religieuse). Cependant, certaines Ecoles sont aussi fermées du fait qu'elles n'appliquent pas les programmes scolaires officiels.

Autrefois des méthodes répressives (et même violentes) étaient utilisées pour gérer la relation pédagogique. Ce type de comportement n'est plus accepté. Il y a eu depuis une évolution qui se réfère aux droits humains, ce qui a amené le ministère à produire de nombreuses circulaires qui interdisent, notamment les violences corporelles. Cependant, ces orientations rencontrent des difficultés au niveau de la mise en œuvre et l'Ecole n'a pas pu opérer sa pleine adaptation à ce changement.

Il faut également signaler le fait que l'Ecole qui auparavant a permis une certaine promotion sociale, ne fait plus rêver actuellement. Vu l'ampleur de l'échec scolaire et du développement du chômage, les jeunes sont nombreux à croire que l'Ecole n'offre plus de perspectives.

4.6. Approches et méthodes de « radicalisation »

Des groupes radicaux utilisent la méthode de l'encadrement par des pairs et parviennent à les influencer par un travail de proximité en continu. Pour attirer les jeunes et des sympathisants, les mouvements religieux extrémistes profitent de la situation de jeunes exposés à des problèmes sociaux et à la marginalisation ; ils exploitent aussi la cause palestinienne et notamment le non « respect des prescriptions du Coran » et le port du voile selon leurs interprétations rigoristes. Ces courants religieux insistent notamment sur l'unité islamique (l'unité de la Oumma) face aux non musulmans et les « kouffars » (non croyants)... Ils recourent à l'interprétation des versets coraniques et des hadiths hors de leur contexte et inculquent aux jeunes la haine et la violence.

60- Royaume du Maroc, Rabita des Oulemas du Maroc, Ahmed Abbadi : Cahiers Critiques du Discours Radical (التطرف خطاب في تفكيك), n° 1.

ENCADRÉ 10 : CHIMÈRES ET FLÉAUX SOCIAUX !

Les courants religieux radicaux agissent sur 2 axes : ils offrent 4 « rêves » pour attirer les jeunes et utilisent 10 problèmes qui constituent des fléaux sociaux pour les mobiliser contre ce qu'ils considèrent des ennemis de l'Islam⁶⁰. Parmi les problèmes exploités on trouve : la question palestinienne, le fait de brûler le Coran, l'invasion des américains au Moyen Orient (occupation), la dilapidation des richesses des pays arabes et musulmans, la fuite de cerveaux vers l'Occident... Des islamistes radicaux disent, par exemples, que ceux qui interdisent la burqa et ceux qui insultent ou humilient le prophète luttent et se coalisent contre l'Islam et ses valeurs. Ils cherchent à montrer que ceux qui sont au pouvoir dans les Etats arabes sont contre l'Islam. Les problèmes sociaux et le non respect des percepts de l'Islam, selon leur interprétation, sont utilisés pour mobiliser les jeunes contre l'Occident et les non croyants qui complotent contre la nation musulmane (kouffars, Mouamara Ala Din). Ce qui leur permet de se présenter comme les véritables défenseurs de l'Islam et de justifier le recours au jihad. Les « rêves » que ces courants religieux développent insistent sur : i) l'unité de la Oumma musulmane (Nation) que les chefs d'Etat musulmans actuels ne réalisent pas, ii), le retour aux sources de l'Islam, iii), offrir la dignité (karama) aux musulmans dont ils ne bénéficient pas actuellement dans leur pays⁶¹ ; iv) et enfin ils promettent le Salut, le dépassement de la situation de crise dans laquelle se trouve le monde musulman.

Des stratégies de recrutement sont déployées par les courants religieux radicaux : ils organisent notamment des excursions, des voyages et des rencontres spirituelles et s'appuient surtout sur la technique de l'encadrement par An nadir⁶². Cette technique consiste à cibler par exemple une dizaine de jeunes, de leur assurer un accompagnement (et endoctrinement) de proximité. Ensuite ces jeunes eux-mêmes prennent en charge d'autres jeunes.

Les participants au focus groupe ont à leur tour rappelé certaines mesures prises ou envisagées pour lutter contre la violence dans les Ecoles. A commencer par la mise en place, en 2015, d'un Observatoire National de lutte contre la violence scolaire. Sa mise en place s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère qui vise à « véhiculer les valeurs de tolérance et le respect des droits de l'enfant ». Ils soulignent également que la prévention de l'extrémisme violent est quasi absente de la politique éducative. Un acte initiateur fait exception. Il s'agit d'un accord sur la prévention

de l'extrémisme violent signé en juin 2016 entre la Commission Nationale Marocaine pour l'Education, les Sciences et la Culture et le Bureau Multipays de l'UNESCO au Maghreb. Cet accord est considéré un « partenariat prometteur » pour combattre l'extrémisme dans le milieu éducatif⁶³. La signature de cet accord a coïncidé avec l'annonce par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle d'une révision des manuels scolaires.

61- Un jeune sans statut dans son pays est parfois transformé en Amir dans les structures de Daech.

62- Ahmed Abbadi, op. cit. p. 30, (التطرف خطاب في تفكيك), n° 1.

63- Le rôle de l'Unesco dans ce domaine est d'apporter un appui technique au Maroc dans le développement d'une stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent via le système éducatif.

ENCADRÉ 11 : DES EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION CONTRE LA VIOLENCE

Le Conseil National des Droits de l'Homme, Amnesty International et la Rabita Mohammedia des Oulémas mènent des expériences, une réflexion sur le sujet et des actions de sensibilisation, notamment dans les prisons ou avec des enseignants.

Amnesty International Maroc a développé un projet appelé : "Radicalisme, non merci". Il s'agit d'une action pilote dans la prévention de la radicalisation des jeunes dans les régions de Tadla Azilal et les provinces de Khouribga, Rabat et Salé. L'objectif de ce projet étant de promouvoir le développement social inclusif des nouvelles générations selon une approche qui prévoit de soutenir les jeunes dans leur développement personnel. Elle favorise la formation d'un esprit critique, la valorisation de la pluralité des opinions et la recherche du bien-être individuel et collectif. ... Le projet insiste sur la connaissance de la psychologie de l'adolescence par les enseignants et ceux qui sont en contact avec les jeunes. Ils doivent connaître aussi l'analyse de contenu, notamment des vidéos, et permettre aux enfants d'avoir un regard critique sur le contenu véhiculé par les médias.

L'étude effectuée par Amnesty International Maroc a permis de développer un parcours éducatif : des séances qui abordent la culture et l'identité, la diversité des gens, l'appartenance au groupe, l'autonomie personnelle, la capacité d'exprimer des émotions et enfin de formuler les alternatives pour les jeunes. Ces actions préventives et de sensibilisation sont jugées avoir eu un impact positif sur le comportement des jeunes et la réduction de la violence. Amnesty Maroc suggère de les généraliser et de les intégrer dans les politiques publiques et éducatives.

Un projet avec le FNUAP de son côté, a effectué une expérience dans la province d'El Jadida. Il a permis de développer des matériaux pour une formation de 6 jours répartis en période de trois fois deux jours de formation. Celle-ci s'adresse à deux catégories de personnes: les formateurs / animateurs et la formation des pairs pour faire passer des messages clés de tolérance et antiviolence.

De son côté, la Rabita Mohammedia des Oulémas du Maroc s'est investie dans la lutte contre la radicalisation, notamment au sein des institutions carcérales. Elle organise des séances de sensibilisation et de formation dans les prisons pour une meilleure réinsertion sociale en intégrant les principes des droits de l'homme. La Rabita a produit une valise pédagogique, des dessins animés et des jeux vidéo éducatifs au profit des enfants.

Dans des cahiers critiques du discours radical (التطرف خطاب في تفكيك), le secrétaire général de la Rabita des Oulémas, Ahmed Abbadi, a recommandé de revoir la dimension informationnelle et d'encourager la production de programmes éducatifs, culturels et de divertissement : de concevoir des dessins animés, des jeux électroniques et des vidéos pour concurrencer ce qui est offert aux jeunes par des groupes radicaux : selon ce responsable ces moyens devraient promouvoir l'entente, la tolérance et la paix. Il suggère aussi de revoir les programmes scolaires et de revisiter la vision coranique de l'homme dans tous les domaines de la vie. Ce qui nécessite de revoir la formation des Oulémas dans le domaine religieux pour mieux préparer leur intégration dans la vie et la société. Il suggère aussi de promouvoir une politique de la proximité auprès des jeunes. Ces derniers ont plus d'influence sur

leurs semblables, ce qui nécessite de développer l'éducation par les pairs « Annadir ». Ahmed Abbadi insiste sur la nécessité de faire participer et d'être constructif : « nous devons connaître les contenus qui permettent aux jeunes de comprendre, de participer et de construire... ». Il propose de relever le défi et d'être en phase avec les attentes des jeunes, et enfin d'éviter qu'ils soient récupérés et endoctrinés.

Le Conseil National des Droits de l'Homme a signé des conventions et développé en partenariat avec l'éducation nationale, dans les établissements scolaires, des clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme. Il met en œuvre des plans d'action pour les promouvoir. Il a publié des manuels d'éducation à la culture des droits de l'Homme, dont un manuel destiné aux Clubs des droits de l'Homme agissant dans les établissements scolaires (2015) et qui vise à renforcer les capacités des animateurs de ces clubs⁶⁴ ... Au Maroc, les clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme constituent un cadre adéquat pour l'éducation aux droits de l'Homme et à l'assimilation de leurs valeurs. Ils peuvent contribuer au renforcement du comportement civique et au développement des droits de l'Homme et constituent un levier important à utiliser dans la prévention de l'extrémisme violent.

La réforme des programmes scolaires – notamment de l'éducation islamique – a été entamée, mais des incohérences subsistent⁶⁵ : « certains versets du Coran ne sont pas contextualisés, des Hadiths sont mal expliqués ». Selon des personnes ressources, des versets coraniques sont utilisés dans le sens de la haine des non croyants, des juifs et des chrétiens... alors qu'ils peuvent être interprétés différemment, en prenant en compte le contexte historique de leur révélation. Des questions qui soulèvent des points de vue ou des interprétations différentes des principes de l'Islam sont présentées par certains comme des vérités absolues. Ce qui pose des problèmes d'incohérence et d'incompréhension, surtout que ces interprétations sont soumises à des enfants jeunes peu outillés pour saisir les nuances, les exigences de la contextualisation et les conséquences des explications rigoristes et littérales. De leur côté, les planificateurs de l'éducation ayant participé au focus groupe ont mentionné et illustré des incohérences dans les

programmes scolaires. A titre d'exemple, on trouve dans un manuel en français une petite fille non voilée et dans le livre de l'éducation islamique figurent des images de petites filles voilées. Il en est de même de l'incohérence de l'interdiction de la Riba (les intérêts sur les crédits) dans les manuels de l'éducation islamique, mais en même temps les jeunes apprennent en mathématique financière le calcul des intérêts et son usage... ce qui a poussé les participants au focus groupe à soutenir que la notion de l'ijtihad, et de la multiplicité des points de vue, de caractère relative des jugements méritent d'être introduites clairement dans les programmes scolaires.

Après cette présentation du contenu des focus groupes qui a mis les projecteurs sur les problèmes de la violence au sein de l'École et dans son environnement ainsi que les contraintes d'une politique de prévention dans ce domaine, nous allons avancer dans la section suivante les propositions suggérées par les planificateurs et des personnes ressources consultées.

64- Série de l'UNESCO (2015), « Les jeunes et la participation démocratique ». Auteurs : Amina Belouchi, Nadia Bernoussi, Abderrahim El Maslouhi, Nadir El Moumni.

65- L'opération de révision des manuels a été réalisée et les nouvelles versions des manuels sont disponibles depuis le début de l'année scolaire 2016-2017.)

5. RECOMMANDATIONS

5.1. Remarques méthodologique préalables

Les propositions et les mesures recueillies, notamment auprès des participants aux focus groupes, présentées ci-dessous pour prévenir la violence dans le système éducatif devraient être mises en œuvre selon une approche globale et intégrée. Elles nécessitent qu'elles soient accompagnées par une amélioration des conditions de travail, des moyens et des infrastructures des établissements scolaires. Les personnes consultées soulignent également que les actions qui peuvent-être menées à l'échelle de l'Ecole gardent une portée limitée car les facteurs qui contribuent à la violence sont aussi liés à ce qui se passe au sein de la famille, du quartier, de la rue, dans les réseaux sociaux... Dans ce contexte, il est nécessaire d'initier une politique globale et intégrée impliquant tous les acteurs concernés. Selon les participants, le succès dans cette démarche serait plus probant si l'Ecole s'ouvre davantage sur les acteurs de la société civile et favorise leur implication. Ce qui suppose aussi que des efforts importants soient fournis pour dépasser les contraintes organisationnelles et les attitudes pas toujours favorables à la prévention de la violence de certains responsables des établissements scolaires. L'APTE devrait davantage être associée à la prévention de la violence et jouer son rôle positif et actif⁶⁶.

Il ressort de l'investigation qualitative limitée effectuée que le personnel de la planification de l'éducation possède le potentiel et les outils nécessaires pour faire réussir une politique d'intégration de lutte contre la violence. Il

peut intervenir au niveau du diagnostic du phénomène, du suivi des cas, de l'implantation adéquate des établissements scolaires, dans la conception des internats et des cantines scolaires, de la programmation des activités parascolaires. Une telle intervention étant susceptible d'avoir un impact positif, si en plus il y a une prise en compte des risques de l'environnement direct souvent hostile des établissements scolaires. Ce qui nécessite en plus une clarification des tâches du personnel administratif pour qu'il puisse assurer l'encadrement et le suivi nécessaires des enfants. Par ailleurs, il est nécessaire de revoir les normes actuelles d'encadrement qui ne sont pas appropriées (par exemple 600 élèves pour un surveillant général) et en plus souvent non appliquées.

Enfin, la situation des Ecoles n'est pas la même, les environnements sont différents et leurs effets négatifs sur l'Ecole sont également différenciés. Cette hétérogénéité recommande de procéder à l'élaboration d'une cartographie des points les plus sensibles et les acteurs susceptibles d'alimenter la violence et ensuite de concevoir des plans d'action qui ciblent les zones et les Ecoles exposées à des niveaux élevés de risque... Les planificateurs peuvent jouer un rôle précis et important dans ce ciblage: élaborer une cartographie des zones et les établissements les plus à risque. Cette approche pouvant inclure le développement de projets d'établissements qui tiennent compte du phénomène de la violence et de la prévention de l'extrémisme violent.

66- Les APTE sont dans certains cas passives ou tenues à l'écart et dans certaines Ecoles sont dirigées et animées par des personnes qui ont leur propre agenda.

5.2. Recommandations spécifiques

Pour l'ensemble des établissements scolaires, sur le plan méthodologique, il est fortement recommandé de promouvoir les projets d'établissements qui diagnostiquent les problèmes et leur trouvent des réponses appropriées. La prévention de la violence devrait trouver sa place dans ces projets.

Au niveau des propositions précises avancées, les participants ont insisté sur les aspects suivant :

Des cours d'éducation sur les valeurs devant être introduits dès le primaire. De même, il est nécessaire de renforcer les compétences des enseignants qui prennent en charge les clubs de l'éducation à la citoyenneté dans les domaines des droits de l'Homme et le suivi des élèves. Le rôle de l'enseignant ne doit pas se limiter à la transmission des connaissances, mais couvrir aussi l'acte d'éduquer au sens large. De même les approches et les méthodes pédagogiques devraient-être revues pour faire participer l'élève et le responsabiliser dans tout ce qui se fait à l'Ecole.

Valoriser le statut des enseignants à l'Ecole et en société, notamment en améliorant leur niveau de vie et leurs salaires. L'enseignant sera moins tenté d'organiser des cours de soutien payants ou des cours dans des institutions privées. Il pourra ainsi se consacrer davantage à ses élèves et aura certainement plus de respect de la société à son égard. Les cours de soutien mis en place actuellement au niveau institutionnel ne sont pas pertinents : on assiste souvent à une répétition des cours non assimilés au lieu d'apporter un soutien spécifique à ceux qui ne comprennent pas des parties du programme scolaire.

L'élaboration et l'adoption du règlement intérieur des établissements qui fixe les droits et les devoirs des élèves devrait se faire de manière participative par la communauté scolaire (implication, discussion et validation), ce qui permet par la même occasion de développer les pratiques démocratiques et facilitera la mise en œuvre et le respect des devoirs et obligations par tous. L'apprentissage de la démocratie, du dialogue, de la responsabilité... peut-être également promu par sa pratique lors de la constitution des clubs éducatifs ou dans le cadre du fonctionnement des conseils de gestion des établissements scolaires.

Une attention particulière devrait-être accordée lors du processus de la planification de l'éducation (adoption du plan ou de son amendement) aux aspects suivants :

- **Promouvoir des activités parascolaires** (radio scolaire, club des droits humains...) pour développer le sens de la responsabilité et offrir des espaces où les jeunes peuvent exprimer et s'intégrer plutôt que les laisser livrés à leur sort. Ces activités ont un rôle important dans le développement de l'enfant. Elles doivent être consolidées, institutionnalisées et faire partie de la structure des programmes scolaires.
- **Opérationnaliser et renforcer les centres d'écoute aux niveaux des établissements scolaires** par la formation des enseignants et des éducateurs aux techniques d'écoute. Ces structures bénéficieraient énormément de l'apport de psychologues qui devraient être disponible et accessible au minimum à l'échelle de chaque direction provinciale.

- **Accorder un rôle important aux familles** et à la société civile qui jouent un rôle primordial dans la détection et la prévention des mauvais comportements et en particulier la violence, Plusieurs expériences et acteurs soulignent l'importance de l'encadrement de proximité et son efficacité dans la lutte contre la violence. Dans le même sens, les activités sportives et culturelles de proximité sont jugées offrir une excellente⁶⁷ opportunité et une approche éducative contre la violence.
- **Investir et utiliser de manière positive les médias et les réseaux sociaux pour éduquer les jeunes** et véhiculer les valeurs et les bonnes pratiques comme le respect et la tolérance car les médias officiels ne semblent pas avoir de l'influence sur les jeunes; Ces derniers devraient-être en mesure d'avoir une lecture critique des vidéos et des documents qui circulent sur les réseaux sociaux.
- Sensibiliser les juges⁶⁸ (et les enseignants) aux problèmes de la radicalisation qui conduisent à l'extrémisme violent et au terrorisme. La justice devrait être plus compréhensive envers les jeunes qui ont simplement été entraînés et qui peuvent être « récupérés » et sauvés.
- Développer la coopération entre différents partenaires et capitaliser les expériences réussies menées au Maroc par différents départements (CNDH, Rabita des Oulemas, Amnesty Maroc...) dans des domaines de la lutte contre la violence, notamment par la diffusion de la culture des droits de l'homme.

Une demande sociale, nationale et internationale, s'exprime de plus en plus pour la lutte contre la violence courante et l'extrémisme violent selon une approche globale, non limitée à l'approche sécuritaire. Elle insiste sur le rôle de l'éducation et des valeurs véhiculées dans les programmes scolaires et par le système éducatif.

La révision des programmes scolaires est cruciale. Elle doit être précédée par une interrogation sur tous les aspects qui sont susceptibles de favoriser l'extrémisme violent pour les supprimer des contenus des curricula : interprétations religieuses (considérer les autres des koffars... incitation implicite à la haine) ou fondements qui portent atteinte aux libertés individuelles et collectives. Ces dernières doivent prendre une place structurante dans les programmes scolaires pour promouvoir une citoyenneté responsable dans une société de respect et de tolérance. En conséquence, les programmes scolaires doivent être bâtis sur un système de valeur cohérent, ouvert sur les principes démocratiques, de communication et de dialogue.

Dans le même sens, il est nécessaire d'encourager **des formations destinées aux enseignants** (et le personnel chargé de l'administration) **dans certains domaines comme la psychologie de l'adolescence**. L'enseignant doit connaître les étapes de développement de l'adolescent et le concept de radicalisation des jeunes.

- Développer la connaissance et l'information sur les jeunes. Massar peut-être un outil plus efficace dans ce sens. Il faudra l'améliorer par le rajout des données socioéconomiques sur les élèves, ce qui permettrait de croiser les données scolaires avec d'autres pour identifier des zones à problèmes (échec scolaire, milieu social, absences, attitudes violentes...).

67- Selon nos interlocuteurs, l'expérience de mise en place des terrains de sport de proximité a eu un impact positif sur la réduction de la violence (cas de la cité Yacoub el Mansour à Rabat).

68- L'attitude de certains enseignants peut être problématique : par exemple, un enseignant à Tata a informé la police car un adolescent a dessiné le drapeau de Daech. Par la suite, le jeune a été emprisonné, alors qu'un dialogue préalable pouvait éviter cette solution et aussi le risque de sa radicalisation en prison.

Une attente et un espoir sont mis dans la capacité de promouvoir la tolérance, le vivre ensemble... par le levier de l'éducation. La concrétisation de cet espoir doit s'appuyer sur la volonté politique et les orientations de la réforme éducative que le processus de la planification doit opérationnaliser selon une approche globale en concertation avec toutes les parties prenantes.

BIBLIOGRAPHIE

- Abu Dhabi Memorandum on Good Practices for Education and Countering Violent Extremism https://www.thegctf.org/documents/10162/159880/14Sept19_GCTF+Abu+Dhabi+Memorandum.pdf
- Aujourd'hui le Maroc. La punition dans les Ecoles est toujours d'actualité, p. 28, n° 3800, vendredi 9 au mardi 13 décembre 2016.
- MEN, (2015) La Prévention et la Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire Violence Fondée sur le Genre (VFG).
- Ministère de l'Éducation Nationale – Direction de l'enseignement technique et la vie scolaire. Colloque sur « L'École : acteur de prévention de l'extrémisme violent ». Le 15 et 16 Mars 2016, Académie du Royaume du Maroc – Unesco.
- Overview of the PVE-E policy cycle. Draft – 13 Sept 2016, UNESCO. Preventing Violent Extremism through Education. A Guide for Policy-Makers.
- Ömer Taşpınar (2009) Fighting Radicalism, not 'Terrorism': Root Causes of an International Actor Redefined. The Johns Hopkins University Press 75
- Naureen Chowdhury Fink, Peter Romaniuk and Rafia Barakat : Evaluating Countering Violent Extremism. Programming. Practice and Progress. 2013 Center on Global Counterterrorism Cooperation.
- Sébastien Pietrasanta. Député des Hauts-de-Seine (2015) « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme ». Rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme. Mission auprès du ministre de l'intérieur, Monsieur Bernard CAZENEUVE, confiée par le Premier ministre, Monsieur Manuel VALLS Juin 2015.
- Education and Training Initiatives to Counter Violent Extremism Living Safe Together Website: <http://www.livingsafetogether.gov.au/>
- Sweden : National Coordinator on Safeguarding Democracy against Violent Extremism (in Swedish) [http://www.samordnarenmotextremism.se/National Coordinator's Education about Violent Extremism \(in Swedish\)](http://www.samordnarenmotextremism.se/National%20Coordinator's%20Education%20about%20Violent%20Extremism)
- Sweden : Online education tool to prevent extremist propaganda: <https://mik.statensmedierad.se/utbildning>
- The Role of Education in Countering Violent Extremism <http://www.hedayah.ae/pdf/role-of-education-in-countering-violent-extremism-meeting-report.pdf>

- Zeiger, S. (2014b). CVE Research Brief 2: Education and Countering Violent Extremism. Abu Dhabi: Hedayah. Retrieved from <http://www.hedayah.ae/pdf/cve-research-brief-2.pdf>.
- Unicef – CNE- Amane (2014), étude réalisée par Hynd Ayoubi Idrissi. « Etude sur la violence sexuelle à l'encontre des enfants au Maroc ».

- التقرير الوطني الثاني حول ظاهرة العنف بالوسط المدرسي السنة الدراسية: 2013-2014
- مخاطر الإرهاب بنعمو: المغرب يوظف الدين والاستخبارات لمواجهة مخاطر الإرهاب
- هسبريس - ماجدة أيت لكتاوي الأربعاء 28 دجنبر 2016 - 21:00
- خبراء ينادون من الرباط بتطهير المقررات التعليمية من فكر التطرف
- هسبريس - محمد الراجي الثلاثاء 01 نونبر 2016 - 17:00

SITES INTERNET :

- CNDH, <http://www.cndh.ma/fr/rubriques/documentation/publications>
- Rabita des Oulemas : <http://www.arrabita.ma/>

- http://www.cndh.ma/sites/default/files/manuel_pour_leducation_a_la_citoyennete_et_aux_droits_de_lhomme.pdf

LISTE DES PARTICIPANTS AU FOCUS GROUPE ET AUX ENTRETIENS:

- Touzani Nabil, coordinateur projet, Amnesty International Maroc
- Badri Abelkalek, chercheur Rabita Mohammedia
- Bouchaib Doulkifel, Conseil National des droits de l'Homme
- Housaini Abdelmajid, planificateur et consultant
- Hassan Maimouni, Inspecteur en Planification
- Mohammed Lamarti Sefian, Inspecteur en Planification
- Ouchrif Mustapha, Inspecteur en Planification
- Hassan El Hani, Inspecteur en Panification, COPE
- Mohammed Rahai, Planificateur de l'éducation, Unesco

ENTRETIENS AVEC DES RESPONSABLES DE LA VIE SCOLAIRES ET DE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES:

- El Hamdi Mohammed,
- Abderrahim Ayyadi
- Mezzine Mbarek (service de promotion des activités socio-culturelles)



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation